



# LA COMMUNE DE PARIS

---

“ AVANT DE REALISER UN CHANGEMENT SOCIALISTE, IL FAUT UNE DICTATURE DU PROLETARIAT, DONT UNE CONDITION PREMIERE EST L’ARMEE PROLETARIENNE.”

[MARX 25.10.1871]

---

Silvye – mars 1978

Organisation Maoïste

Éditions de l’Évidence – 2009

7 impasse du Bon Pasteur, 69 001 Lyon

# *La Commune de Paris*

---

Freddy Malot – mars 1978

# L'Heure de la Révolution Sociale

La Commune est l'histoire d'une insurrection ouvrière écrasée. Mais c'est aussi quelque chose de plus : le premier gouvernement ouvrier de l'histoire. Cela eut lieu à Paris, au printemps 1871, et dura deux mois 1/2, de la mi-mars à la fin mai.

Voilà pourquoi la Commune est une date pour le mouvement ouvrier mondial. Elle en résume en fait toute l'époque de sa jeunesse, qui va de 1850 à 1880 et est caractérisée par l'existence de la 1<sup>ère</sup> Internationale.

La Commune compte aussi dans l'histoire de France. C'est à cause d'elle que la République est devenue le régime normal pour la bourgeoisie de notre pays. Mais surtout, aujourd'hui, un siècle plus tard, alors que la dictature de la bourgeoisie a été depuis renversée pour plus de 20 % de l'humanité, elle est encore debout à Paris qui fut le berceau de la dictature du prolétariat, et la tâche entreprise par les communards reste notre tâche à nous.

•••

Il faut bien voir avant tout que la Commune n'a pas été un accident.

Elle s'est produite à l'apogée du capitalisme. À ce moment là, la révolution bourgeoise, celle des Droits de l'Homme, a donné tout ce qu'elle pouvait, elle a fait son temps. La classe ouvrière, qui a grandi, est amenée à poser en personne la question de sa révolution à elle, la révolution Sociale.

Le capitalisme à son apogée a deux aspects :

**1- Le régime conserve des ressources importantes** : c'est la belle époque du suffrage universel et de la révolution industrielle ; il n'y a pas de monopoles au dedans, ni d'Empire colonial au dehors.

**2- Le régime étale alors toutes ses tares**, cachées jusque là ; on découvre que c'est le pire de tous les régimes d'exploitation de l'homme par l'homme : avec son État comme engin de guerre du Capital contre le Travail, comme c'est apparu en 1848 ; avec l'insécurité impitoyable réservée aux esclaves salariés, comme on le voit sous le Second Empire ; avec ses guerres étrangères terribles, qui mobilisent la science et la technique, et dont le premier exemple fut justement celle de 1870.

À cette époque donc, la classe ouvrière en arrive au point où elle doit rejeter la tutelle politique des bourgeois, qu'ils soient réformistes ou extrémistes, et construire son propre mouvement à elle. Mais ce mouvement est encore adolescent à tous les points de vue, et dirigé par des révolutionnaires sentimentaux.

## ***La Commune de Paris***

À cette époque donc, il est inévitable qu'à certains moments toutes les contradictions du régime se ramassent en un seul nœud pour créer une situation révolutionnaire dans certains pays les plus développés. Mais en même temps, la classe ouvrière n'est pas encore en mesure de remporter une victoire décisive, de mater la bourgeoisie et de gagner du temps si le pouvoir vient à lui tomber dans les mains.

Voilà ce qui explique, et le caractère sans précédent de la révolution parisienne du 18 Mars 1871, et aussi sa défaite matérielle provisoire.

---

# **I. D'un coup d'état à l'autre**

Pour comprendre la Commune, il faut savoir comment elle est née.

## **I- L'Empire**

Au moment où le mouvement ouvrier indépendant prend son essor, après avoir surmonté les obstacles politiques entraînés par la défaite de 1848, à partir de 1864 en France, c'est le second Empire, le régime de Napoléon III, que les travailleurs appellent Badinguet. Cette bande d'aventuriers que les possédants ont mis au pouvoir est au bout du rouleau à la fin des années soixante. C'est elle qui va donner le signal de la guerre avec Bismarck, guerre capitaliste dont l'enjeu est l'hégémonie sur le continent européen.

Il y a un autre personnage essentiel dans cette histoire : ce sont les réformistes de l'opposition de "gauche" à l'Empire. Ce sont ces charlatans, les J. Favre, J. Ferry, J. Picard, Gambetta, L. Blanc, Tolain, Langlois, etc., qui ont pratiquement mis en selle l'empereur démagogue par leur lâcheté en 1848. Mais ils jouent aux révolutionnaires, et se créent une popularité facile comme "républicains" – mais sagement attachés au drapeau tricolore de la légalité. Ces politiciens expérimentés ne craignent pas de calomnier la nouvelle avant-garde, les républicains "rouges", qui se battent dans la rue, en les disant payés par la "droite" !

## **II- La "Gauche"**

Dès que la guerre avec l'Allemagne éclate, en juillet 1870, c'est la débâcle pour la clique française. Sans hésiter, le 4 septembre, profitant que l'armée est malmenée sur les frontières par le canon Krupp, les travailleurs des grandes villes envahissent la rue et balaiennent le régime pourri. Une page est tournée.

La Gauche, ceux qu'on appelle les "Jules", profitent de la surprise pour se glisser au pouvoir, et se décrètent "Gouvernement de la défense nationale", en refusant de parler de République, pour donner un gage aux classes dominantes. Les masses populaires, qui veulent encore l'unité de tous les républicains, qu'ils soient rouges ou tricolores, laissent faire.

Quinze jours après, les allemands encerclent Paris. Les révolutionnaires n'ont pas désarmé. Le drapeau rouge flotte à Lyon. À Paris, ils créent des "comités de vigilance" dans chaque arrondissement, qui répandent l'idée d'un contre-gouvernement révolutionnaire qu'on appelle bientôt la "Commune". Le siège de Paris va durer 4 mois 1/2, de la mi-septembre à la fin janvier. À partir du début janvier, Paris est bombardé. Le siège apporte deux choses déterminantes :

a) Tout d'abord il montre à tout le peuple ce que vaut la Gauche, qui serre les rangs avec les exploiteurs contre les pauvres qui mangent des rats, et avec la réaction en vue de capituler à tout prix devant les conquérants, pour ne pas donner un rôle aux ouvriers en armes. La colère populaire éclate plusieurs fois, et l'idée d'un gouvernement dirigé par les "rouges" progresse. Le 31 octobre, l'Hôtel de Ville est même occupé un moment.

b) De plus, le siège oblige, bon gré mal gré, à mettre des armes dans les mains des civils. En effet, le système impérialiste du service militaire obligatoire n'existe pas encore. On appelle cette milice citoyenne qui reste dans son quartier dans l'intervalle du service et des combats, avec le fusil à la maison, et qui élit ses chefs directs, la "Garde nationale". Bien sûr, le gouvernement prend toutes les précautions possibles pour que les travailleurs ne fassent pas ce qu'ils veulent de leurs fusils, et pour amoindrir au maximum la garde nationale face à l'armée !

### **III- Les "Ruraux"**

Finalement, fin janvier, la séquelle d'avocats du gouvernement arrive à trouver l'occasion de signer l'armistice. Une autre page est tournée. Les 50 jours qui restent avant la Révolution que l'on n'espère plus apportent encore deux choses essentielles :

a) Tout d'abord, le peuple dans tout le pays fait l'expérience de la réaction sociale déchaînée. En effet, début février, sur l'ordre de Bismarck, sous l'état de siège et 1/3 du pays étant occupé, une Assemblée est élue pour signer la paix. C'est un ramassis de monarchistes comme la France n'en a jamais connu... et ce sont les républicains tricolores qui leur ont chauffé la place ! L'Assemblée – les "ruraux", comme l'appellent les travailleurs – s'installe à Bordeaux. Thiers est le chef du gouvernement. Ces gens de l'ordre livrent l'Alsace-Lorraine, promettent de payer 5 milliards de rançon au vainqueur, et accordent en "garantie" l'occupation permanente d'1/5 de la France, allant de la Normandie à la Suisse, en passant sous les murs de Paris. Il s'agit donc à présent de faire payer la note aux classes populaires, et surtout de rétablir l'ordre d'avant-guerre. Une avalanche de mesures sont décrétées à Bordeaux : on supprime la solde de 30 sous des gardes nationaux ; on exige le

paiement sans délai des loyers et des traites en retard ; l'état de siège est prolongé, les journaux populaires interdits ; et les gouvernementaux de Paris réclament 40 000 soldats à l'Assemblée. Bismarck permet à Thiers de concentrer ces troupes dans la région parisienne, puisque c'est pour tenir en respect ce que l'un et l'autre considèrent comme la "canaille". Pour couronner le tout, les gens de Bordeaux, qui veulent se maintenir à tout prix, même après que la paix soit faite, annoncent qu'ils ne veulent plus de Paris pour capitale, et que c'est à Versailles qu'ils viendront siéger le 20 mars.

b) Le deuxième fait déterminant de cette période est le suivant : dans un sursaut héroïque, la garde nationale parisienne se donne des chefs populaires et une organisation révolutionnaire, en fédérant 215 bataillons sur 240, avec un Comité central à sa tête, élu par 2000 délégués. Cela est réalisé en un mois, du 15 février au 15 mars, sous le nez du gouvernement rendu impuissant par l'indignation extrême de tous les travailleurs et patriotes ; et malgré les maires et députés parisiens de "gauche" qui se démènent pour saper la résistance. Il y a donc, à la mi-mars, 300 000 hommes armés à Paris qui refusent de plier.

## **IV- Le coup d'État**

Les Ruraux ne pensent plus qu'à "soumettre Paris", comme dit Thiers – que les travailleurs nomment Foutrquet. Ce qu'il faut avant tout, c'est enlever à la garde nationale son artillerie. Mais à partir du 24 février, anniversaire de la révolution de 1848, Paris est en ébullition. Plus personne n'obéit au gouvernement, et la foule met en lieu sûr ces canons qu'elle a payés sous le siège avec des collectes, sur les hauteurs de Montmartre et Belleville, dans les quartiers populaires.

Début mars, la garde nationale montre qu'elle tient Paris en faisant le blocus du petit secteur riche de l'Ouest où les Prussiens viennent défiler sans s'attarder.

Le gouvernement veut en finir. Dans la nuit du 17 au 18 mars, 6000 hommes attaquent Montmartre et s'emparent des canons. Quand Paris s'éveille, tout le monde crie : c'est le coup d'État ! un nouveau "2 Décembre !". C'est ainsi en effet que Napoléon III avait pris le pouvoir le 2 décembre 1851. Le peuple se dresse en armes, sous la direction des faubourgs. Les envahisseurs sont noyés dans l'océan populaire, les soldats et même des sous-officiers tournent au peuple. La situation est renversée. La ville se couvre de barricades, le Comité central prend les opérations en main, et à 11 heures du soir, le drapeau rouge de la Commune enfin victorieuse flotte sur l'Hôtel de Ville. Pour la première fois des ouvriers insurgés ne remettent pas leur pouvoir à des saltimbanques de "gauche". Les gouvernants sont en fuite à Versailles. Dès le 22

## ***La Commune de Paris***

mars, des insurrections reprennent dans toutes les grandes villes de la moitié sud de la France, qui n'est pas occupée par les allemands.

---

## **II. D'une Internationale à l'autre**

Le 18 mars est le premier des 72 jours d'existence de la Commune, qui l'ont rendue immortelle.

### **I- Paix et Travail**

Pendant 15 jours Paris, insouciant, vécut en paix.

Le 19 mars au matin, les forbans de la Gauche, stupéfaits de voir que des "inconnus" – comme ils disent – sont les maîtres, redoublent de perfidie. Ils ont l'audace de prétendre que les fédérés "frappent la République". Les inconnus en question se nomment : Delescluze, Varlin, Lefrançais, Vallès, Floureens, Lissagaray, L. Michel, Lisbonne, Vermorel, Rigault, Allemane, Dombrowski, Ferré, Moreau, Tridon, Jourde, Pottier, Amouroux, Frankel, E. Dmitrieff, Rossel, Courbet, Jaclard, Malon, etc.

Pour la première fois dans l'histoire, malgré une épouvantable situation de ruine économique et de sabotage politique, de simples ouvriers réussissent à administrer une grande ville, avec même 1/4 du personnel habituel...

Le 22 mars, le Comité central disperse les gardes nationaux dits "loyalistes" du quartier de la Bourse qui veulent manifester avec le drapeau tricolore.

Le Comité central, égaré sur ses responsabilités nationales et les urgences militaires, a décidé de laisser la place à un Conseil élu. On vote le 26 mars, malgré les pressions de prétendus "conciliateurs" de Gauche, qui parlent toujours de légalité. Dans le nouveau Conseil de 90 membres, il y a 2/3 de révolutionnaires, et surtout – chose inouïe – 25 ouvriers, dont 13 membres de l'Internationale. Le 28 mars, 200 000 parisiens viennent fêter toute la journée l'installation du Conseil à l'Hôtel de Ville.

### **II- Second siège de Paris**

"Dieu merci, les Prussiens sont là", disaient les bourgeois le 19 mars. En effet, l'occupant cerne la moitié de Paris, du côté Est. Et il va libérer 60 000 prisonniers pour les mettre à la disposition du gouvernement réfugié à Versailles.

Le 2 avril, les Versaillais attaquent Neuilly. Le second siège de Paris commence, plus terrible que celui des allemands. Il va durer 50 jours. Avec la guerre civile, le Comité central de la garde nationale reprend de l'importance. Cela complique l'organisation du gouvernement ouvrier.

Le 19 mars, on aurait pu marcher sur Versailles avec 10 fois plus de forces que la réaction, qui s'apprêtait à plier bagages jusqu'au Mans. Maintenant, Paris a 200 000 combattants non-professionnels, dont 60 000 hommes vraiment disponibles. Versailles arrivera à aligner 130 000 soldats, malgré les clauses de paix avec l'Allemagne ; et d'ailleurs les Ruraux comptent surtout sur la puissance de feu de la grosse artillerie. Et puis, le 4 avril, quand le 2<sup>ème</sup> siège commence, les dernières Communes de province s'éteignent.

a) Pendant 3 semaines, les combats ont lieu au-delà des forts de Paris, en pleine campagne. Le combat fait rage dans le secteur de Neuilly, au Nord-Ouest. Pour la première fois, des ouvriers ne sont plus engagés dans une émeute derrière des barricades ; c'est la vraie guerre civile capitaliste qui montre son visage, avec de vraies armées de chaque côté.

b) Dans les 18 jours suivants, après le 25 avril, la situation de Paris s'aggrave. C'est un déluge de bombes sur le secteur sud. Et ce que l'État-major allemand n'avait pas réussi à faire est accompli : une brèche est ouverte, les forts d'Issy et de Vanves doivent être abandonnés. Les Versaillais s'approchent des remparts de Paris, les bombes tombent une nouvelle fois sur la ville. La Commune est déroutée. On change deux fois de chef militaire, un Comité de salut public est créé dans l'idée de concentrer le pouvoir, et des divergences apparaissent dans le Conseil.

c) Les huit jours suivants, du 14 au 20 mai, Versailles prépare l'assaut. Du côté communard, seuls ceux qui le veulent combattent ; mais ceux-là le font avec acharnement.

### **III- Semaine sanglante**

Le 21 mai, Thiers annonce "la répression du brigandage anti-social". L'après-midi, les Versaillais entrent dans Paris. Les communards sont presque soulagés, ils croient être invincibles dans la guerre de rues. En fait, ce qu'on appellera la "semaine sanglante" commence.

En deux jours 1/2, la moitié ouest de Paris, les quartiers riches, est prise. Le Comité de salut public, le Conseil de la Commune et le Comité central de la garde nationale se gênent les uns les autres. Le Conseil évacue l'Hôtel-de-Ville et se replie mairie du 11<sup>ème</sup>, dans l'Est. Paris est en flammes. On se bat un contre douze.

## ***La Commune de Paris***

Les allemands, qui ont dès le début fait passer les Versaillais par la zone neutre au nord de la ville – que les communards ne protégeaient pas –, se portent maintenant en avant des forts de l'Est et bouclent Paris de la Seine à la Marne.

À la surprise générale, resserrés à Belleville et Ménilmontant, chez les ouvriers, les fédérés qui n'ont plus qu'une petite équipe de chefs, tiennent encore deux jours et demi.

Le 28 mai à 13 heures, tout est fini. Le maréchal Mac-Mahon proclame : “Habitants de Paris... l'ordre, le travail vont renaître”...

## **IV- La répression**

On massacra plus de parisiens désarmés que pendant la Semaine sanglante. Avec les 15 000 morts aux avant-postes avant le 20 mai, cela fit plus de 20 000 morts du côté populaire. Tout le monde repensait à la St Barthélémy des réactionnaires féodaux 300 ans plus tôt (1572) ; en plus grand.

Une grande revue militaire fut organisée par les Versaillais. Sous l'œil des Prussiens, Thiers s'écria : “Notre armée a vengé ses désastres militaires par une victoire inestimable”. Par contre, des réunions ouvrières monstres se déroulaient dans toute l'Europe en l'honneur des vaincus.

Les soldats, excités par de sinistres “brassardiers” civils, raflèrent 40 000 personnes en 10 jours. Ceux qui n'étaient pas abattus sur place étaient traînés à Versailles, puis reversés sur les côtes atlantiques dans des wagons à bestiaux. 26 conseils de guerre jugèrent 36 000 détenus, traités d'assassins, voleurs et incendiaires. Le pape s'en mêlait, appelant les communards des “échappés de l'enfer”. Il y eut jusqu'à un procès de 15 enfants, de 11 à 16 ans. Sur près de 15 000 condamnés, 270 furent envoyés au poteau d'exécution, 4000 déportés au bagne de Nouvelle Calédonie. À cela s'ajoutent les milliers d'exilés volontaires, les dizaines de milliers de blessés et de familles se retrouvant sans soutien.

## **V- La relève**

Les possédants étaient comblés, tel ce banquier Huguet qui compta comme “sa plus belle année, l'année 1870-1871, parce qu'il y avait réalisé 800 000 F de bénéfice net”. En juin 71, J. Favre appelait toute l'Europe à une croisade contre

## ***La Commune de Paris***

l'Internationale. Mais rien n'était fini. Au même moment, E. Pottier, caché dans une mansarde de Montmartre, écrivait le chant de l'Internationale.

Bien sûr, malgré le massacre, le mouvement ouvrier repartit. Et en 1880 il fallut amnistier les communards survivants. À cette date, comme 15 ans plutôt, c'était un nouveau départ, puisqu'on créait le premier parti marxiste en France, le Parti Ouvrier Français. Après avoir fondé son propre mouvement indépendant, la classe ouvrière lui donnait une tête adéquate. Une époque nouvelle commençait, celle de la 2<sup>ème</sup> Internationale.

---

## **III. Le premier Gouvernement Ouvrier de l'Histoire**

Dans sa vie brève et agitée, quelle a pu être l'œuvre de la Commune ? On peut la classer en quatre chapitres.

### **I- Le gouvernement révolutionnaire permanent**

Premier chapitre.

Le 18 mars dans la nuit, le Comité central de la garde nationale a proclamé : "Les prolétaires de Paris, au milieu des défaillances et des trahisons des classes gouvernantes, ont compris que l'heure était arrivée pour eux de sauver la situation en prenant en main la direction des affaires publiques". Sitôt constitué, le 28 mars dans la nuit, le Conseil de la Commune affichait à son tour : "Votre Commune est constituée. Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives". Effectivement, la grande œuvre de la Commune, en tant que gouvernement ouvrier, sans aucun précédent, c'est simplement d'avoir existé.

La classe ouvrière n'a que ses chaînes à perdre. À côté d'elle, il n'y a plus de classe de propriétaires privés révolutionnaires qui puisse recueillir le pouvoir conquis par les masses. Elle doit donc le prendre en charge, au nom de tout le peuple.

Mais un tel pouvoir régulier de la majorité, on n'avait jamais vu cela avant 1871. Ce que les communards ont mis au monde c'est justement cela, une nouvelle forme de pouvoir : un gouvernement révolutionnaire non plus provisoire comme par le passé, mais un gouvernement révolutionnaire permanent. La classe ouvrière ne peut pas en établir d'autre. On a donc vu pour la première fois en 1871 par quoi la classe ouvrière doit remplacer l'État capitaliste, après l'avoir détruit pour devenir à son tour la classe dominante dans la société. Ce nouvel État, du type de la Commune, et qui n'est "plus un État au sens propre du mot", comme dit Engels, c'est ce que furent les Soviets russes quelques 50 ans plus tard, et ce que sont aujourd'hui les Assemblées populaires avec leur Comité révolutionnaire en Chine. En quoi consiste-t-il ?

1- La Garde nationale, c'est-à-dire le peuple en armes, remplace l'armée et la police. Ainsi, le premier décret du Conseil, le 29 mars, dit : "La conscription est abolie. Aucune force militaire autre que la garde nationale ne pourra être créée".

2- Le Conseil de la Commune, c'est-à-dire une assemblée locale, de base, composée de simples agents des travailleurs et payés comme eux, qui délibère et exécute en même temps, remplace les fonctionnaires publics hiérarchiques. Il ne doit être laissé au gouvernement central que des tâches essentielles, remplies par des délégués du même genre. Indice révélateur, le Conseil fixa à ses membres un traitement maximum de 6000 F par an, 10 fois moindre que celui que les gens de la "Gauche" du 4 septembre s'étaient adjugés dès leur première séance.

3- Le pouvoir révolutionnaire est entouré, contrôlé et inspiré par le parti ouvrier (l'Internationale), des assemblées d'entreprise, des clubs de quartiers, des associations telles que les syndicats, l'Union des femmes, l'organisation des athées, etc. Avec les journaux et autres moyens d'expression entre les mains des masses, cela remplace la démocratie pour les riches de tous les régimes précédents. Ainsi, la première proclamation du Comité central dit : "L'état de siège est levé". Sous la Commune, 70 journaux sont créés, 50 clubs qui se fédèrent s'ouvrent dans des locaux réquisitionnés par le peuple.

## **II- L'affranchissement du Travail**

Deuxième chapitre.

Les chefs de la Commune eux-mêmes proclamèrent que la dictature du prolétariat n'était qu'"un moyen pouvant réaliser le but même de la révolution, à savoir l'affranchissement du travail". C'est aussi, il faut le dire, le seul moyen. Et l'affranchissement du Travail, c'est le mouvement qui conduit à la société sans classes et sans État, à la société communiste. Là, le temps manqua naturellement aux communards. Mais la tendance était nette.

D'abord, en éliminant l'armée de métier hiérarchique et les fonctionnaires publics du même type, la Commune réalisait "l'État à bon marché", qui ne fut jamais qu'un rêve pour la bourgeoisie libérale.

Ensuite et surtout, on s'oriente dans le sens de la propriété sociale des moyens de production, et la production associée consacrée à la satisfaction des besoins du peuple. Ainsi, une dizaine d'entreprises abandonnées furent confisquées par la Commune, à la suite d'un décret du 16 avril. Le 10 avril, la Commission du Travail prescrit d'ouvrir une entreprise par arrondissement destinée à donner du travail aux femmes près de chez elles. Le 13 mai, la Commune décide de donner ses commandes en priorité aux coopératives, et impose aux patrons privés un salaire fixe pour leur personnel dans les cahiers des charges.

Dans les entreprises contrôlées par le Conseil, les directeurs et la maîtrise sont élus, “comme dans la garde nationale”, dit un responsable. La journée de travail est baissée de deux heures par jour, malgré la situation de guerre. La Commune ferme les bureaux de placement privés, interdit les amendes sur les salaires, supprime le travail de nuit des boulanger, rend gratuitement les objets déposés au Mont de Piété par les pauvres, etc.

### **III- La Commune c'est le peuple**

Troisième chapitre.

La dictature du prolétariat est “le régime de toutes les classes qui ne vivent pas du travail d'autrui”, dit Marx. C'était le caractère de la Commune.

Pour la première fois, une insurrection ouvrière obtenait la sympathie ou la neutralité des boutiquiers, des paysans et des classes moyennes en général. Et pour cause !

La Commune proclame : “la terre au paysan”, “les fruits de la terre à ceux qui la travaillent” ; elle s'engage à faire payer les 5 milliards dus aux allemands par les fauteurs de guerre ; elle annule neuf mois de loyer pour les parisiens et interdit l'expulsion des locataires ; elle accorde un délai de trois ans pour le paiement des traites commerciales ; elle rend les huissiers, notaires et autres officiers judiciaires employés de la Commune avec un salaire fixe ; elle chasse les curés des écoles et prépare un enseignement professionnel inconnu jusque-là.

### **IV- La République universelle**

Quatrième chapitre.

Les classes possédantes se sont montrées chauvines et cosmopolites tout à la fois. La classe ouvrière s'affirme patriote et internationaliste.

Ainsi, le 16 mai, la Commune abat la colonne Vendôme, “symbole du militarisme”, dit-elle ; elle admet solennellement dès sa naissance les révolutionnaires étrangers jusqu'au Conseil ; elle avoue lutter pour la “République universelle”.

---

# **Nous sommes le Parti Communard**

Pour terminer par des conclusions critiques, d'abord une remarque.

Nous sommes à présent à l'époque du déclin du capitalisme, et notre pays est devenu une puissance de second rang. Par rapport aux conditions de 1871, cela change un certain nombre de choses en ce qui concerne les conditions de la lutte.

Ensuite, pour en venir à l'essentiel, il faut dire ceci : les Communards n'avaient pas, et ne pouvaient pas avoir de parti marxiste, de parti communiste. C'est pourquoi leurs actes étaient constamment en avance sur leurs idées. Ils montèrent à l'assaut du ciel sans avoir une conscience claire de leur tâche, sans stratégie ni tactique, en confondant les tâches démocratiques et patriotiques avec leurs tâches socialistes.

Ceci explique pourquoi les communards firent de graves erreurs. Il est plus facile de prendre le pouvoir que de le garder. Or, les communards abandonnèrent toute initiative dès l'instant de la victoire, le 18 mars. Ils manquèrent d'énergie révolutionnaire, en particulier en cherchant à faire plébisciter le Comité central par des élections, en n'exerçant pas une ferme dictature ouvrière dans Paris, en ne marchant pas immédiatement sur Versailles et en ne s'emparant pas de la Banque de France. Or, cela était le seul moyen d'imposer à Versailles un compromis qui aurait profité à la masse du peuple, ce qui était la seule chose raisonnable à envisager. Par leurs fautes, les communards se virent au contraire obligés de jouer le tout pour le tout dans les pires conditions.

L'enseignement que nous tirons de la Commune est par suite double :

1- Comme Marx, nous disons : "Les principes de la Commune sont éternels (...) : ils seront à l'ordre du jour aussi longtemps que la classe ouvrière n'aura pas conquis sa libération".

2- Et comme Lénine nous disons : "La Commune de Paris fut un gouvernement comme ne doit pas être le nôtre".



\* DELESCLUZE

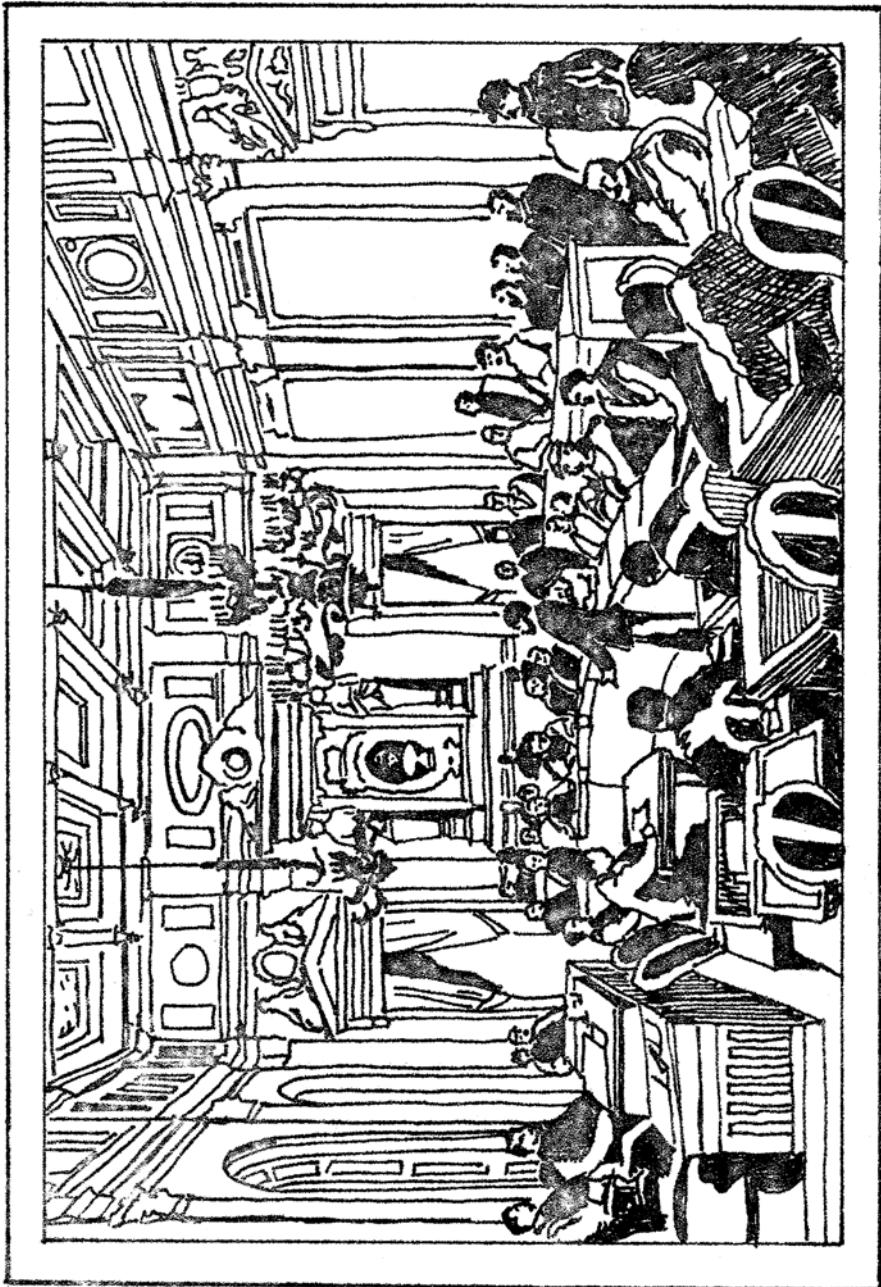
LE CHEF DE LA COMMUNE DE PARIS TUE LE 25 MAI 1871 SUR LA BAR-RICADE DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE .



**\*CROSSE EN L'AIR ET ROMPONS LES RANGS!**  
LE 18 MARS 1871, L'UNION DU PEUPLE ET DU SOLDAT FAIT LA REVOLUTION.



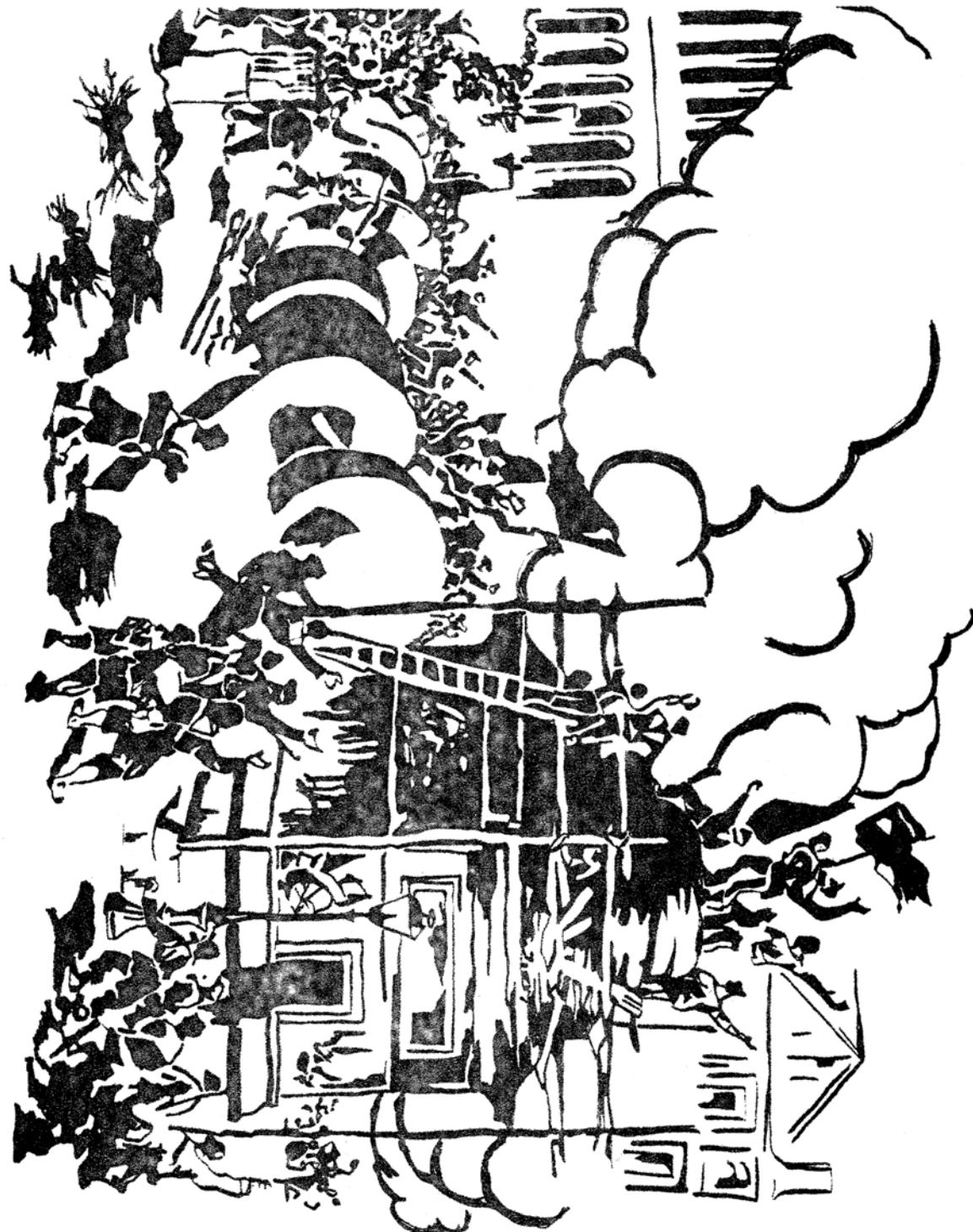
**\*VIVE LA COMMUNE!** LE 28 MARS 1871, LE  
COMITE CENTRAL DE LA GARDE NATIONALE PROCLAME LA COM-  
MUNE A L'HOTEL DE VILLE.



**\* LE 1<sup>ER</sup> GOUVERNEMENT OUVRIER DE L'HISTOIRE.**  
SEANCE DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE PARIS . (1871)



**\*LE PEUPLE EST LE MAITRE**  
CLUB DES FEMMES SOUS LA COMMUNE A ST GERMAIN-L'AUXERROIS.



\***LA REPUBLIQUE UNIVERSELLE:** LE 16 MAI 1871, LES COMMUNARDS RENVERSENT LA COLONNE VENDOME, «AFFIRMATION DU MILITARISME».



**\*LA GRANDE LUTTE DU TRAVAIL CONTRE LE  
CAPITAL: LE SECOND SIEGE DE PARIS COMMENCE AU PONT DE NEUILLY  
LE 2 AVRIL 1871.**

# **La France occupée**

**28 janvier 1871** : Armistice.

Paris est désarmé, la moitié nord de la France occupée.

La **zone 1** de notre carte (l'Alsace et le nord de la Lorraine) est annexée comme “terre d'Empire”, elle sera libérée en 1918.

La **zone 2** est exclue de l'armistice : les opérations y continuent, dont le siège de Belfort (B).

**1<sup>er</sup> mars 1871** : Ratification des Préliminaires de paix (du 26 février).

La **zone 3** (rive gauche de la Seine, y compris à Paris) est évacuée. 21 départements restent occupés (1/5 du pays). Ils le seront TOUT AU LONG DE LA GUERRE CIVILE.

Les régions occupées passent du “régime de guerre” au “régime de garanties”.

Il est prévu que :

- les troupes françaises se retirent derrière la Loire ;
- les **zones 4 et 5** seront évacuées après paiement du premier 1/2 milliard de rançon.

Aucune de ces deux dispositions ne fut appliquée, afin d'aider les Versaillais à écraser la Commune.

**Le 10 mai 1871** : Traité de paix de Francfort.

Il est décidé que la **zone 5** sera évacuée seulement après que le gouvernement allemand “jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France qu'à Paris, suffisant”...

Un délai de 3 ans est prévu pour le paiement des 5 milliards (jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1874 donc).

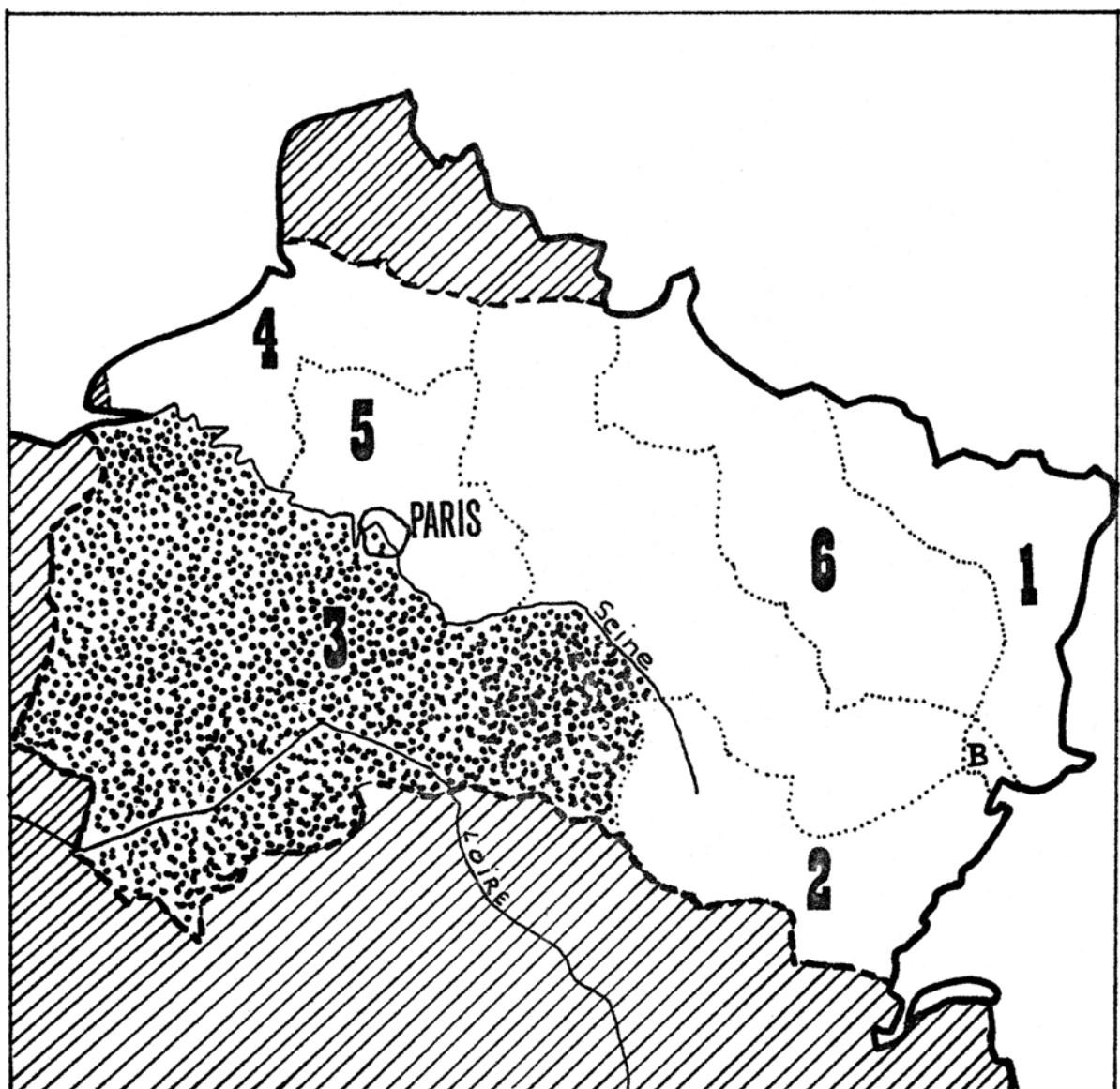
**Juillet 1871** : la Commune vaincue, le premier 1/2 milliard est versé.

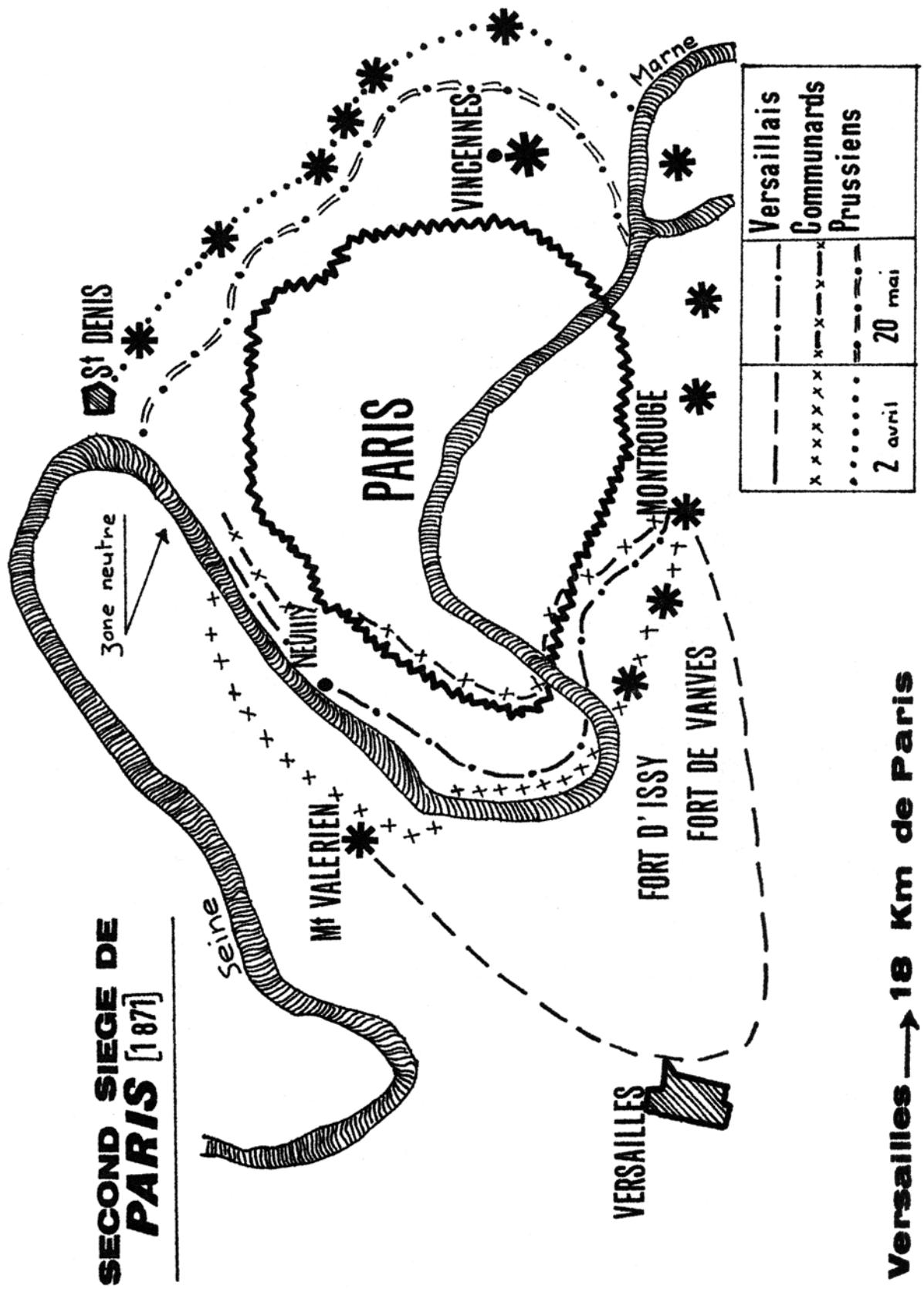
Les **zones 4 et 5** sont évacuées, 16 départements restent occupés.

**Août 1873** : les 5 milliards sont payés.

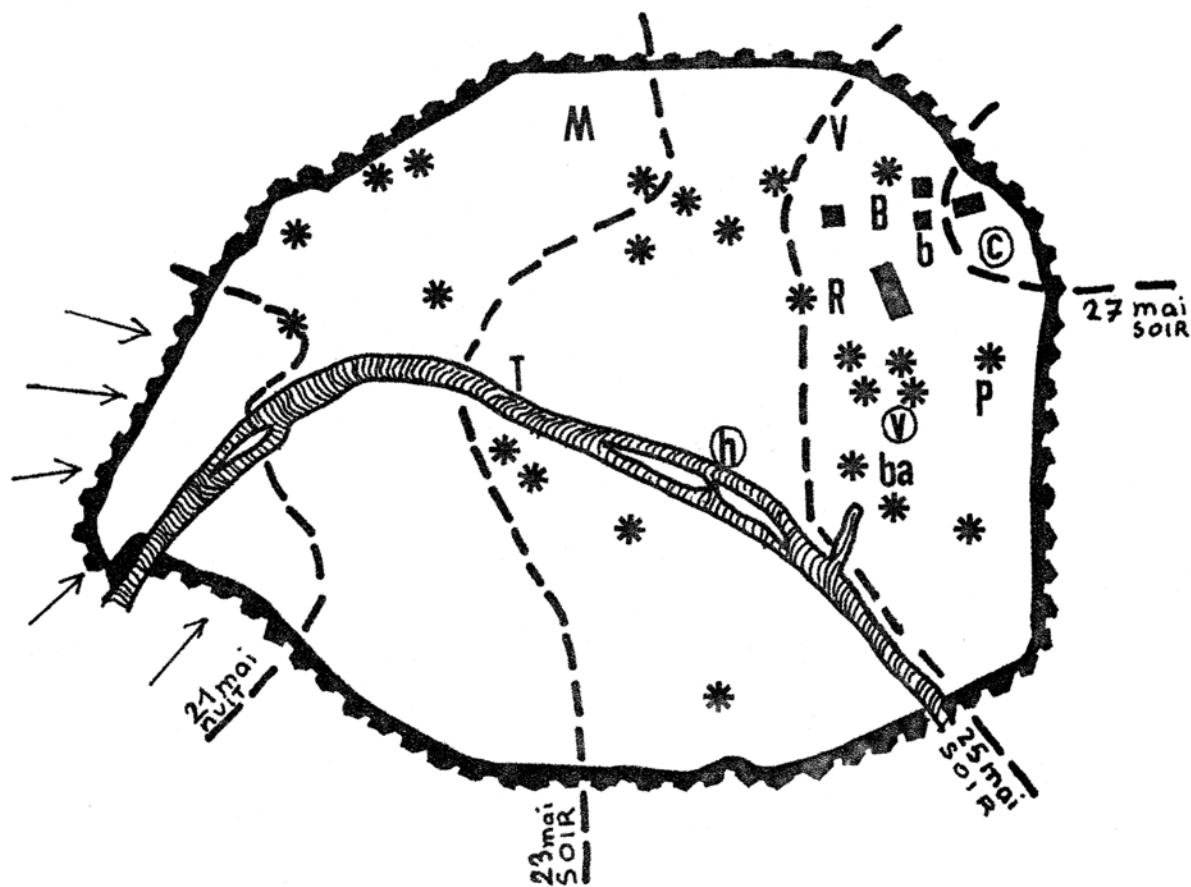
La **zone 6** (4 derniers départements) est évacuée.

# LA FRANCE OCCUPEE





# SEMAINE SANGLANTE



\* Points de résistance

(h) Hôtel de Ville

(V) Mairie Voltaire (XI<sup>e</sup>)

(C) Cité Vincennes

■ derniers bastions (28 mai)

M : Montmartre

V : Villette

B : Buttes Chaumont

ba : Belleville

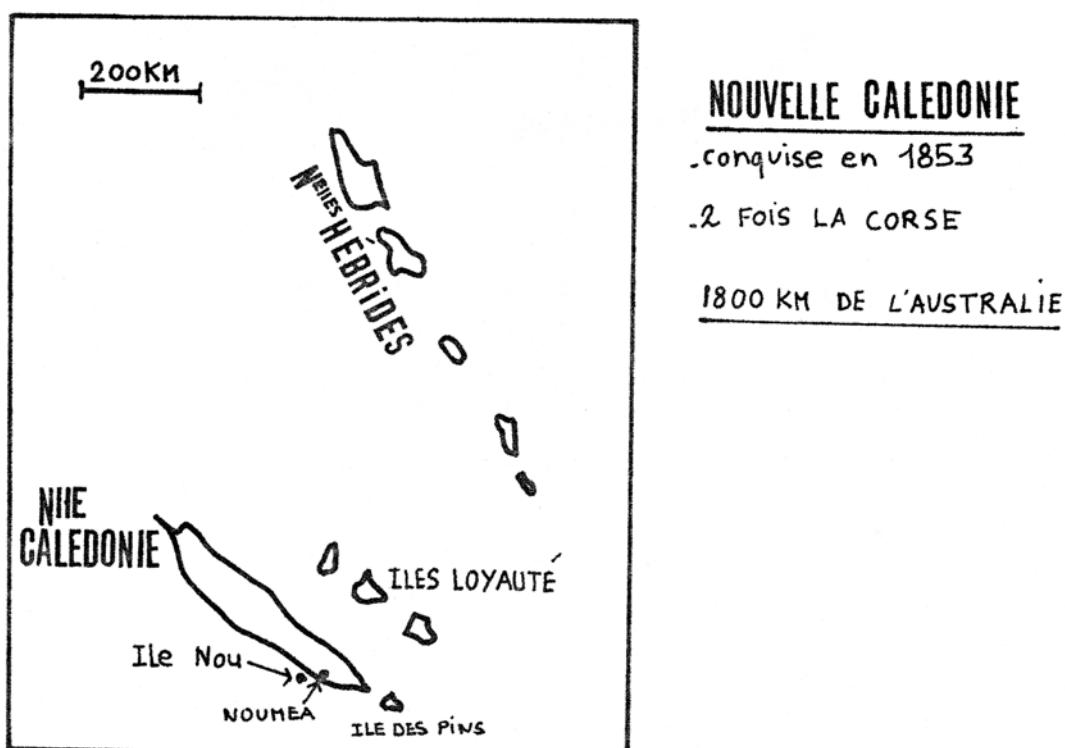
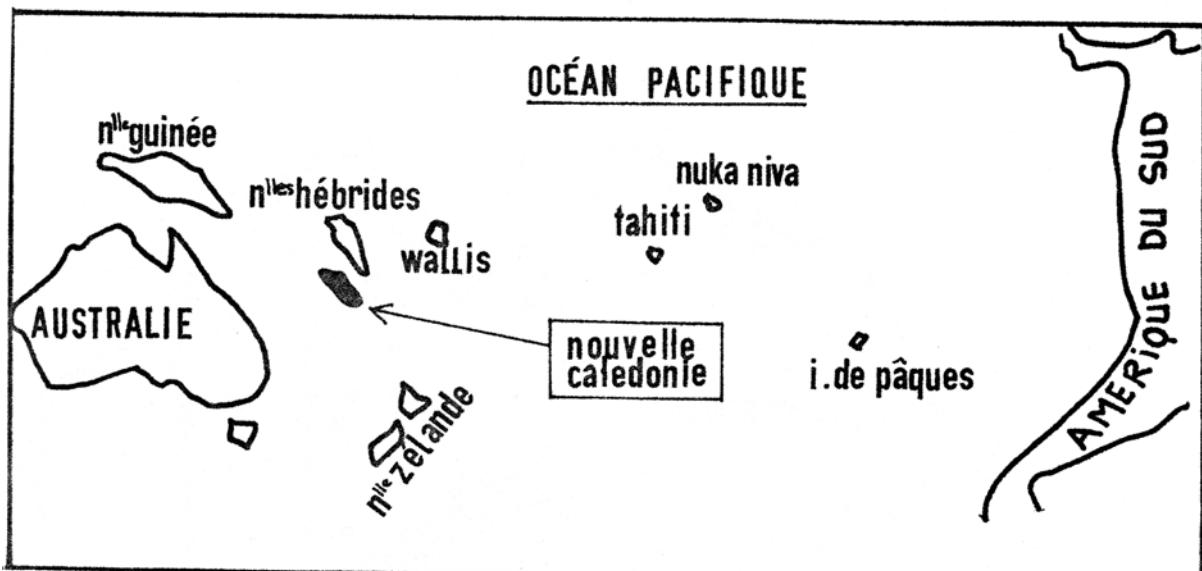
R : République

P : Père Lachaise

ba : Bastille

T : Tuilleries

# LA DEPORTATION CHEZ LES CANAQUES



Maquettes et illustrations : Jaja.

# 31 octobre

La lutte des classes s'aiguise, l'idée d'un gouvernement dirigé par les "rouges" progresse...

•••

## **Refrain :**

*Le peuple sent qu'il est trahi,  
C'est trop aboyer à la lune.  
L'Hôtel de Ville est envahi,  
**Paris, proclame ta Commune !***

•••

*A-t-on pris à Sainte-Périne\*  
Tous ces dictateurs impotents ?  
Leur ton dolent, leur voix chagrine,  
Déconcertent les combattants.  
On les voit, quand la France expire,  
Reboucler avec onction  
la muselière de l'Empire,  
À notre Révolution.  
  
Sont-ils idiots ou complices ?  
Leur comité, peuplé d'anons,  
Brait, quand on parle d'armistices,  
Et fond, à regret, les canons.  
Morigénant la populace,  
Qu'ils craignent plus que l'étranger,  
Ils laissent, dans leur main molasse,  
Quatre-vingt-treize se figer.*

*L'accapareur, âpre vermine,  
Fait le vide dans les marchés,  
Et, souliers percés, la Famine  
Fait queue, aux portes des bouchers.  
Révoltez-vous, sombres familles,  
Vous, meurt-de-faim, toujours déçus,  
Éclatez, comme des torpilles,  
Puisqu'on veut vous marcher dessus.  
  
Chez les chamarrés, rien ne bouge.  
Va-nu-pieds, marchons de l'avant,  
Nommons une Commune rouge,  
Rouge, comme un soleil levant !  
Quittant la tactique enclouée  
De nos généraux de carton,  
Nous irons faire une trouée,  
Guidés par l'ombre de Danton !  
  
Et dès ce soir, ivresse folle,  
Favre et Trochu sont conspués ;  
Paris danse la Carmagnole  
Autour des murs évacués ;  
Et l'on verra la plèbe saine,  
Traquant les francs-fileurs bourgeois,  
Brancher la race des Bazaine  
À tous les vieux chênes gaulois.*

•••

E. Pottier – 1<sup>er</sup> novembre 1870

---

<sup>1</sup> Ste Pépine : maison de retraite du 16<sup>ème</sup> arrondissement.

# **L’Affiche Rouge**

## **Au Peuple de Paris<sup>1</sup>.**

Le Gouvernement qui, le 4 septembre, s'est chargé de la défense nationale a-t-il rempli sa mission ? Non !

Nous sommes 500 000 combattants et 200 000 Prussiens nous étreignent ! À qui la responsabilité, sinon à ceux qui nous gouvernent ? Ils n'ont pensé qu'à négocier au lieu de fondre des canons et de fabriquer des armes.

Ils se sont refusés à la levée en masse.

Ils ont laissé en place les bonapartistes et mis en prison les républicains (...).

Ils n'ont su ni administrer, ni combattre, alors qu'ils avaient sous la main toutes les ressources, les denrées et les hommes (...).

Ils n'ont rien su prévoir : là où pouvait exister l'abondance, ils ont fait la misère ; on meurt de froid, déjà presque de faim : les femmes souffrent ; les enfants languissent et succombent.

La direction militaire est plus déplorable encore : sorties sans but, luttes meurtrières sans résultat, insuccès répétés, (...) Paris bombardé.

Le gouvernement a donné sa mesure ; il nous tue. Le Salut de Paris exige une décision rapide. Le gouvernement ne répond que par la menace aux reproches de l'opinion. Il déclare qu'il maintiendra l'"ordre", comme Bonaparte avant Sedan.

Si les hommes de l'Hôtel de Ville ont encore quelque patriotisme, leur devoir est de se retirer, de laisser le peuple de Paris prendre lui-même le soin de sa délivrance. La Municipalité ou la Commune (...) est l'unique salut du Peuple, son seul recours contre la mort.

Toute adjonction ou immixtion au pouvoir actuel ne serait que replâtrage, perpétuant les mêmes errements, les mêmes désastres. Or, la perpétuation de ce régime, c'est la capitulation, et (...) la capitulation n'est pas seulement encore et toujours la famine, mais la ruine de tous, la ruine et la honte (...).

---

<sup>1</sup> L'affiche rouge fut rédigée le jour même où les bombes allemandes commençaient de tomber dans Paris, par Leverdays, Tridon, Vaillant et Vallès, et placardée deux jours plus tard. C'est le premier appel à la formation de la Commune.

## ***La Commune de Paris***

Le Grand Peuple de 89, qui détruit les Bastilles et renverse les trônes, attendra-t-il (...) que le froid et la faim aient glacé dans son cœur (...) sa dernière goutte de sang ? Non ! (...)

Il est encore temps, des mesures décisives permettront aux travailleurs de vivre, à tous de combattre :

**Réquisitionnement général – Rationnement gratuit – Attaque en masse.**

La politique, la stratégie, l'administration du 4 Septembre, continuées de l'empire, sont jugées. **Place au Peuple ! Place à la Commune !**

Les Délégués des 20 arrondissements – 5 janvier 1871

---

# **Commune de Paris**

**Citoyens,**

Votre Commune est constituée.

Le vote du 26 mars a sanctionné la Révolution victorieuse.

Un pouvoir lâchement agresseur vous avait pris à la gorge : vous avez, dans votre légitime défense, repoussé de vos murs ce gouvernement qui voulait vous déshonorer en vous imposant un roi.

Aujourd'hui, les criminels que vous n'avez même pas voulu poursuivre abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes même de la cité un foyer de conspiration monarchique. Ils invoquent la guerre civile ; ils mettent en œuvre toutes les corruptions ; ils acceptent toutes les complicités ; ils ont osé mendier jusqu'à l'appui de l'étranger.

Nous en appelons de ces menées exécrables au jugement de la France et du monde.

**Citoyens,**

Vous venez de vous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.

Vous êtes maîtres de vos destinées. Forte de votre appui, la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu : l'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées, vont recevoir une impulsion vigoureuse.

Dès aujourd'hui, la décision attendue sur les loyers ;

Demain, celle des échéances ;

Tous les services publics rétablis et simplifiés ;

La garde nationale, désormais seule force armée de la cité, réorganisée sans délai.

Tels seront nos premiers actes.

Les élus du peuple ne lui demandent, pour assurer le triomphe de la République, que de les soutenir de sa confiance.

Quant à eux, ils feront leur devoir.

**Hôtel de Ville de Paris – le 29 mars 1871**

# **Comité Central**

## ***Fédération Républicaine de la Garde Nationale***

**Citoyens de Paris<sup>2</sup>,**

Ce qui se passe en ce moment est l'éternelle histoire des criminels cherchant à se soustraire au châtiment en commettant un dernier crime qui leur permette de régner, impunis, par l'épouvante !

Ils sont une poignée de parjures, de traîtres, de faussaires et d'assassins, qui veulent noyer la justice dans le sang.

La guerre civile est leur dernière chance de salut ; ils la déchaînent : qu'ils soient mille fois maudits ,et qu'ils périssent !

Citoyens de Paris, nous voici revenus aux grands jours de sublime héroïsme et de vertu suprême ! Le bonheur du pays, l'avenir du monde entier sont dans vos mains. C'est la bénédiction ou la malédiction des générations futures qui vous attend.

Travailleurs, ne vous y trompez pas : c'est la grande lutte, c'est le parasitisme et le travail, l'exploitation et la production, qui sont aux prises. Si vous êtes las de végéter dans l'ignorance et de croupir dans la misère ; si vous voulez que vos enfants soient des hommes ayant le bénéfice de leur travail, et non des sortes d'animaux dressés pour l'atelier ou pour le combat, fécondant de leurs sueurs la fortune d'un exploiteur ou répandant leur sang pour un despote ; si vous ne voulez plus que vos filles, que vous ne pouvez éllever et surveiller à votre gré, ne soient plus des instruments de plaisir aux bras de l'aristocratie d'argent ; si vous ne voulez plus que la débauche et la misère poussent les hommes dans la police et les femmes dans la prostitution ; si vous voulez enfin le règne de la justice, Travailleurs, soyez intelligents, debout ! et que vos fortes mains jettent sous vos talons l'immonde réaction.

---

<sup>2</sup> Le 2 avril, le second siège de Paris commence. Aussitôt le Comité central de la Garde nationale fait de nouveau entendre sa voix.

## ***La Commune de Paris***

Citoyens de Paris, commerçants, industriels, boutiquiers, penseurs, vous tous, enfin, qui travaillez et qui cherchez de bonne foi la solution des problèmes sociaux, le Comité central vous adjure de marcher unis dans le progrès. Inspirez-vous des destinées de la Patrie et du génie universel.

Le Comité central a conscience que l'héroïque population parisienne va s'immortaliser et régénérer le monde.

***Vive la République ! Vive la Commune !***

Paris, le 5 avril 1871

---

# **Au Peuple Français**

Dans le conflit douloureux et terrible qui menace une fois encore Paris... il est nécessaire que l'opinion publique ne soit pas divisée...<sup>3</sup>

Il faut que Paris et le pays tout entier sachent quelle est la nature, la raison, le but de la révolution qui s'accomplit...

Cette fois encore Paris travaille et souffre pour la France entière, dont il prépare... la régénération...

## **Que demande-t-il ?**

- La reconnaissance et la consolidation de la République...

L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités...

- Les droits inhérents à la Commune sont :

Le vote du budget communal... ; la fixation et la répartition de l'impôt ; la direction des services locaux ; l'organisation de sa magistrature, de la police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens appartenant à la Commune.

Le choix par l'élection ou le concours, avec la responsabilité et le droit permanent de contrôle et de révocation, des magistrats ou fonctionnaires de tous ordres...

L'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts...

L'organisation de la défense urbaine et de la Garde nationale qui élit ses chefs, et veille seule au maintien de l'ordre dans la Cité.

- Paris ne veut rien de plus à titre de garanties locales, à condition bien entendu de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes.

Mais..., il se réserve d'opérer... les réformes administratives et économiques que réclame sa population, de créer des institutions propres à développer et propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit, à universaliser le pouvoir et la propriété...

- Nos ennemis se trompent ou trompent le pays quand ils accusent Paris de vouloir imposer sa volonté ou sa suprématie au reste de la nation...

---

<sup>3</sup> Cette "Déclaration", adoptée à l'unanimité moins une voix par le Conseil, fut conçue par Delescluze, qui la rédigea avec l'aide de Vallès.

## ***La Commune de Paris***

Ils se trompent ou trompent le pays, quand ils accusent Paris de poursuivre la destruction de l'unité française constituée par la Révolution...

L'unité, telle quelle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'Empire, la monarchie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique inintelligente, arbitraire ou onéreuse.

L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initiatives locales...

- La Révolution communale, commencée par l'initiative populaire du 18 mars, inaugure une ère nouvelle...

C'est la fin du vieux monde gouvernemental et clérical, du militarisme, du fonctionnarisme, de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des priviléges auxquels le prolétariat doit son servage, la Patrie ses malheurs...

Que cette chère et grande Patrie, trompée par les mensonges et les calomnies, se rassure donc !...

La lutte engagée entre Paris et Versailles est de celles qui ne peuvent se terminer par des compromis illusoires...

### **Nous en appelons à la France.**

C'est à la France à désarmer Versailles...

Appelée à bénéficier de nos conquêtes, quelle se déclare solidaire de nos efforts...

- Quant à nous, citoyens de Paris, nous avons la mission d'accomplir la Révolution moderne, la plus large, et la plus féconde de toutes celles qui ont illuminé l'histoire...

**19 avril 1871 – La Commune de Paris**

---

# Le Travail libre et associé

Règlement intérieur établi par les ouvriers des ateliers de réparation et de transformation d'armes au Louvre.

•••

**Art. 1.** L'atelier est placé sous la direction d'un délégué près de la Commune. Le délégué à la direction (le directeur) sera nommé par les ouvriers, et révocable chaque fois qu'il sera convaincu d'avoir failli à son devoir. Son mandat consiste à recevoir les rapports du chef d'atelier (contremaître), des chefs de banc (chefs d'équipe) et des ouvriers, pour en déférer au directeur du matériel d'artillerie (...).

**Art. 2.** Le chef d'atelier et les chefs de banc seront également nommés par les ouvriers réunis ; ils seront responsables de leurs actes et de même révocables (...).

**Art. 6.** Un Conseil sera réuni obligatoirement, chaque jour, à 5 heures 1/2 de relevée (au milieu de la journée de travail), pour délibérer sur les opérations du lendemain ainsi que sur les rapports et les propositions faites, soit par le délégué à la direction, soit par le chef d'atelier, le chef de banc ou les ouvriers délégués (...).

**Art. 7.** Le Conseil se compose du délégué à la direction, du chef d'atelier, des chefs de banc et d'un ouvrier par chaque banc nommé à l'élection à titre de délégué (...).

**Art. 8.** Les délégués (ouvriers) sont renouvelés tous les quinze jours ; le renouvellement sera fait par moitié, tous les huit jours, et à tour de rôle.

**Art. 9.** Les délégués devront rendre compte aux ouvriers de ce qu'ils auront appris du rapport (quotidien) ; ils seront leur interprète auprès du Conseil de la direction, et devront y apporter les observations et réclamations de leurs commettants (électeurs).

**Art. 12.** Les délégués devront au début de chaque semaine, nommer entre eux un rapporteur qui sera chargé de dresser un rapport de tout ce qui aura été dit et fait d'important dans le courant de la semaine. Ces rapports resteront affichés dans un endroit très apparent (...).

**Art. 13.** L'embauchage des ouvriers se fera ainsi qu'il suit : sur la proposition du chef d'atelier, le Conseil décidera s'il y a lieu d'embaucher des ouvriers et d'en déterminer le nombre. Les candidats à l'embauche pourront être présentés par tous les ouvriers ou employés des ateliers (...).

**Art. 14.** Le renvoi d'un ouvrier ne pourra se faire qu'après décision du Conseil, sur le rapport du chef d'atelier.

## ***La Commune de Paris***

**Art. 15.** La durée de la journée est fixée à 10 heures (au lieu de 12 heures auparavant. Frankel, le délégué à la Commission du Travail de la Commune proposa la journée de 8 heures) (...).

**Art. 17.** Les appointements du délégué à la direction sont fixés à 250 F par mois, sans intérêt ni gratification dans les affaires (...) (Le maximum accordé aux membres du Conseil de la Commune était de 500 F par mois).

**Art. 20.** Le prix de la journée des ouvriers sera fixé par le Conseil, sur la proposition du chef de banc ; (...) vu l'état de guerre, il ne pourra dépasser 60 centimes l'heure (...) (C'est-à-dire 150 F par mois. L'indemnité des gardes nationaux sous le 1<sup>er</sup> siège représentait 37,5 F par mois).

**Journal officiel de la Commune – 21 mai 1871**

---

# **Au travailleur des campagnes**

Frère, on te trompe<sup>4</sup>. Nos intérêts sont les mêmes. Ce que je demande, tu le veux aussi ; l'affranchissement que je réclame, c'est le tien. Qu'importe si c'est à la ville ou à la campagne que le pain, le vêtement, l'abri, le secours manquent à celui qui produit toute la richesse de ce monde ! Qu'importe que l'opresseur ait nom : gros propriétaire ou industriel ? Chez toi, comme chez nous, la journée est longue et rude, et ne rapporte pas même ce qu'il faut aux besoins du corps. À toi comme à moi, la liberté, le loisir, la vie de l'esprit et du cœur manquent. Nous sommes encore et toujours, toi et moi, les vassaux de la misère.

Voilà près d'un siècle, paysan, pauvre journalier, qu'on te répète que la propriété est le fruit sacré du travail, et tu le crois. Mais ouvre donc les yeux et regarde autour de toi : regarde toi-même, et tu verras que c'est un mensonge. Te voilà vieux ; tu as toujours travaillé ; tout tes jours se sont passés, la bêche ou la fauille à la main, de l'aube à la nuit, et tu n'es pas riche cependant, et tu n'as même pas un morceau de pain pour ta vieillesse. Tous les gains ont passé à élever tes enfants, que la conscription va te prendre, ou qui, se mariant à leur tour, mèneront la vie de bête de somme que tu as menée et finiront comme tu vas finir, misérablement, car, la vigueur de tes membres s'étant épuisée, tu ne trouveras guère plus de travail ; tu chagrineras tes enfants du soin de ta vieillesse et tu te verras bientôt obligé, le bissac sur le dos, et courbant la tête, d'aller mendier, de porte en porte, l'aumône méprisante et sèche.

Cela n'est pas juste, frère paysan, ne le sens-tu pas ? Tu vois donc bien que l'on te trompe ; car s'il était vrai que la propriété est le fruit du travail, tu serais propriétaire, toi qui a tant travaillé. Tu posséderais cette petite maison, avec un jardin et un enclos, qui a été le rêve, le but, la passion de toute ta vie, mais qu'il t'a été impossible d'acquérir – ou que tu n'as acquise peut-être, malheureux, qu'en contractant une dette qui t'épuise, te ronge, et va forcer tes enfants à vendre, aussitôt que tu seras mort, peut-être avant, ce toit qui t'a déjà tant coûté. Non, frère, le travail ne donne pas la propriété. Elle se transmet par hasard ou se gagne par ruse. Les riches sont des oisifs, les travailleurs sont des pauvres, – et restent pauvres.

C'est la règle ; le reste n'est que l'exception.

---

<sup>4</sup> Cette proclamation du 9 avril, rédigée par A. Léo et B. Malon, fut lancée en province fin avril. Elle parut dans *le Cri du Peuple* du 12 mai 1871.

## ***La Commune de Paris***

Cela n'est pas juste. Et voilà pourquoi Paris, que tu accusés sur la foi de gens intéressés à te tromper, voilà pourquoi Paris s'agite, réclame, se soulève et veut changer les lois qui donnent tout pouvoir aux riches sur les travailleurs.

Paris veut que le fils du paysan soit aussi instruit que le fils du riche, et pour rien, attendu que la science humaine est le bien commun de tous les hommes, et n'est pas moins utile pour se conduire dans la vie, que les yeux pour voir.

Paris veut qu'il n'y ait plus de roi qui reçoive 30 millions de l'argent du peuple et qui engrasse de plus sa famille et ses favoris ; Paris veut que, cette grosse dépense n'étant plus à faire, l'impôt diminue grandement. Paris demande qu'il n'y ait plus de fonctions payées 20 000, 30 000, 100 000 francs ; donnant à manger à un homme en une seule année, la fortune de plusieurs familles et qu'avec cette économie, on établisse des asiles pour la vieillesse des travailleurs.

Paris demande que tout homme qui n'est pas propriétaire ne paye pas un sou d'impôt ; que celui qui ne possède qu'une maison et son jardin ne paye rien encore ; que les petites fortunes soient imposées légèrement, et que tout le poids de l'impôt tombe sur les richards.

Paris demande que ce soient les députés, les sénateurs et les bonapartistes, auteurs de la guerre, qui payent les 5 milliards de la Prusse, et qu'on vende pour cela leurs propriétés, avec ce qu'on appelle les biens de la couronne, dont il n'est plus besoin en France.

Paris demande que la justice ne coûte plus rien à ceux qui en ont besoin, et que ce soit le peuple lui-même qui choisisse les juges, parmi les honnêtes gens du canton.

Paris veut enfin, écoute bien ceci, travailleur des campagnes, pauvre journalier, petit propriétaire que ronge l'usure, bordier, métayer, fermier, vous tous qui semez, récoltez, suez, pour que le plus clair de vos produits aille à quelqu'un qui ne fait rien ; ce que Paris veut, en fin de compte, c'est la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous.

La guerre que fait Paris en ce moment, c'est la guerre à l'usure, au mensonge et à la paresse. On vous dit "les parisiens, les Socialistes, sont des partageux". Eh ! bonnes gens, ne voyez-vous pas qui vous dit cela ? Ne sont-ils pas des partageux, ceux qui, ne faisant rien, vivent grassement du travail des autres ? N'avez-vous jamais entendu les voleurs, pour donner le change, crier "Au voleur !" et détailler tandis qu'on arrête le volé ?

Oui, les fruits de la terre à ceux qui la cultivent. À chacun le sien ; le travail pour tous.

Plus de très riches, ni de très pauvres.

## ***La Commune de Paris***

Plus de travail sans repos, plus de repos sans travail.

Cela se peut ; car il vaudrait mieux ne croire à rien que de croire que la justice ne soit pas possible.

Il ne faut pour cela que de bonnes lois, qui se feront, quand les travailleurs cesseront de vouloir être dupés par les oisifs.

Et dans ce temps-là, croyez-le bien, frères cultivateurs, les foires et marchés seront meilleurs pour qui produit le blé et la viande, et plus abondants pour tous, qu'ils ne furent jamais sous aucun empereur ou roi. Car alors, le travailleur sera fort et bien nourri, et le travail sera libre des gros impôts, des patentés et des redevances, que la grande Révolution n'a pu toutes emporter, comme il paraît bien.

Donc, habitants des campagnes, vous le voyez bien, la cause de Paris est la vôtre, et c'est pour vous qu'il travaille, en même temps que pour l'ouvrier. Ces généraux, qui l'attaquent en ce moment, ce sont les généraux qui ont trahi la France. Ces députés que vous avez nommés sans les connaître, veulent nous ramener Henri V. Si Paris tombe, le joug de misère restera sur votre cou, et passera sur celui de vos enfants. Aidez-le donc à triompher, et quoi qu'il arrive, rappelez-vous bien ces paroles – car il y aura des révolutions dans le monde jusqu'à ce qu'elles soient accomplies :

***LA TERRE AU PAYSAN,***

***L'OUTIL À L'OUVRIER,***

***LE TRAVAIL POUR TOUS.***

Le travailleur de Paris

---

# COMMUNE DE PARIS

---

La Commune de Paris DÉCRÈTE :

- 1° La conscription est abolie;
- 2° Aucune force militaire, autre que la garde nationale, ne pourra être créée ou introduite dans Paris;
- 3° Tous les citoyens valides font partie de la garde nationale.

Hôtel-de-Ville, le 29 Mars 1871.

LA COMMUNE DE PARIS.

# **La grande flamme de Paris**

(avril 1871 évoqué par Lissagaray)

La grande flamme de Paris voilait ses faiblesses. Qui n'en fut brûlé ne saura la décrire. Les journaux communaux, malgré leur romantisme, étaient ternes à côté.

La mise en scène, peu de choses. Dans les rues, sur les boulevards silencieux, un bataillon de 100 hommes qui va au feu ou en revient, quelque femme qui suit, un passant qui applaudit, c'est le drame de cette révolution simple et gigantesque.

Le commandant, en vareuse, poussiéreux, les galons roussis.

Les hommes, tous cheveux gris ou têtes blondes, les vieux de Juin (1848) et les pupilles de l'idée. Bien souvent le fils marche à côté du père.

Cette femme qui salue ou accompagne, c'est la vaillante et vraie parisienne. L'immonde androgyne née des fanges impériales a suivi sa clientèle à Versailles ou exploite la mine prussienne de Saint-Denis.

Celle qui tient le pavé maintenant, c'est la femme forte, dévouée, tragique, sachant mourir comme elle aime, de ce pur et généreux filon qui, depuis 1789, court vivace dans les profondeurs populaires.

La compagne de travail veut aussi s'associer à la mort. "Si la nation française ne se composait que de femmes, quelle terrible nation ce serait !" écrit le *Times*. Le 24 mars, aux bataillons bourgeois de la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, un fédéré dit ce mot qui fit tomber leurs armes : "Croyez-moi, vous ne pouvez tenir ; vos femmes sont en larmes et les nôtres ne pleurent pas".

Elle ne retient pas son homme, au contraire, le pousse à la bataille, lui porte aux tranchées le linge et la soupe, comme elle faisait au chantier. Beaucoup ne veulent plus revenir, prennent le fusil. Le 4 avril, au plateau de Châtillon, elles font le coup de feu.

Les cantinières, simplement vêtues, en travailleuses. Le 3 avril, à Meudon, celle du 66<sup>ème</sup>, la citoyenne Lachaise, resta toute la journée sur le champ de bataille, soignant les blessés, presque seule, sans médecin.

Au retour, elles battent le rappel des dévouements, les centralisent dans un comité à la mairie du 10<sup>ème</sup>, affichent des proclamations touchantes : "Il faut vaincre ou mourir. Sachez que le seul moyen de sauver ceux qui vous sont chers, c'est de vous jeter dans la lutte".

Elles s'offrent à la Commune, demandent des armes, des postes de combat, s'indignent contre les lâches. "J'ai le cœur saigné, dit l'une, de voir qu'il n'y a

absolument que ceux qui le veulent qui combattent ; mon cœur de citoyenne craint que la faiblesse des membres de la Commune ne fasse avorter nos projets d'avenir".

André Léo, Elizabeth Dmitrieff, Louise Michel allaient dans les hôpitaux disputer leurs chers camarades aux religieuses revêches, et l'œil des mourants se ranimait au murmure de ces douces voix qui parlaient de République et d'espoir.

Dans cette mêlée de dévouements, les enfants défiaient les hommes et les femmes. Les Versaillais vainqueurs en prirent 660, et beaucoup périrent dans la lutte des rues. Ils suivaient les bataillons aux tranchées, dans les forts, s'accrochaient aux canons. Quelques servants de la porte Maillot étaient des enfants de 13 à 14 ans. En rase campagne, ils faisaient des folies de bravoure ! Catulle Mendes raconte :

"Voici ce qui s'est passé hier, 22 avril, sur le boulevard Bineau. Un enfant de 17 ans, clairon de son métier, marchait à la tête de sa compagnie qui avait été chargée d'aller occuper une barricade abandonnée par les Versaillais. Quand je dis qu'il marchait, je me trompe ; la vérité est que, précédant les gardes nationaux d'une centaine de pas, il faisait la roue, le saut périlleux et autres exercices familiers aux clowns et aux gavroches.

Il arriva ainsi devant la barricade, lui fit un pied de nez, s'élança et, en quatre bonds, retomba de l'autre côté sur les mains.

Mais la barricade n'était pas abandonnée !

Le petit clairon fut immédiatement cerné par un assez grand nombre de lignards (soldats de l'armée régulière), qui se dissimulaient derrière les pavés et les sacs de terre pour envelopper la compagnie quand elle viendrait, sans défiance, occuper la position.

Les chassepots (fusils) s'abaissèrent vers le pauvre garçon et un sergent lui dit :

– Si tu fais un pas, si tu pousses un cri, on te tue !

Que fit le clairon ? Il se précipita vers le haut de la barricade, et hurla de toute la force de ses poumons :

– N'entrez pas ! il y a quelqu'un !

Puis il retomba percé de quatre balles ; mais sa compagnie était sauvée."

L'auteur bourgeois avoue : "Les hommes que la Commune envoie à la mort se battent avec un héroïque courage". Le réactionnaire A. de Mun déclare de son côté que les fédérés savent "mourir avec insolence". Et l'ignoble Edmond de Goncourt : "Pourquoi cet acharnement que n'ont pas rencontré les Prussiens ? C'est que dans cette guerre, le peuple fait lui-même la cuisine de sa guerre, la mène lui-même, n'est pas sous le militarisme". Un anglais enfin, J. Furley : "Les rouges ne montraient aucun signe de frayeur, et nous pouvions les voir tomber sous les coups ; des renforts venaient remplacer ceux qui manquaient. Parfois, pour gagner quelques mètres, ils

## ***La Commune de Paris***

sortaient en rase campagne, nous pouvions voir les boulets soulever la poussière autour d'eux. Tels étaient les hommes dont on disait qu'ils ne tiendraient pas un jour".

Tel est l'héroïsme du prolétariat.

Cette flamme parisienne rayonnait au-delà de l'enceinte. Les municipalités de Sceaux et de Saint-Denis se réunissaient à Vincennes pour protester contre le bombardement, revendiquer les franchises municipales et l'installation de la République.

La chaleur en venait jusqu'à la province.

Elle commençait à croire Paris imprenable, malgré les dépêches de Thiers. Malgré tant de succès "décisifs" et de moyens "irrésistibles" annoncés, l'armée versaillaise se morfondait toujours aux avant-postes parisiens. Ses seules victoires étaient contre les maisons de l'enceinte et de la banlieue.

---

## **Ferré**

Théophile Ferré fut le seul membre du Conseil de la Commune de Paris exécuté après “jugement” par les conseils de guerre. Il fit honneur au gouvernement ouvrier.

Clerc d'avoué, Ferré fut poursuivi plusieurs fois sous l'Empire pour délits politiques. Le 18 juillet 1870, au milieu de la fièvre causée par la déclaration de guerre, il comparait devant la Haute-Cour de Blois, dans le procès dit du “Complots” contre la sûreté de l'État et la vie de l'empereur. Au tribunal, Ferré demanda la parole :

– M. le Président, je vous demanderai de donner l'ordre aux gendarmes de me reconduire dans ma prison.

– Asseyez-vous. Taisez-vous. Vous n'avez pas la parole.

– Vous avez la force, c'est bien, usez-en ; quand nous l'aurons, gare à vous !... Je suis républicain...

L'incident sème le désarroi. Le calme rétabli, Ferré déclare encore que le spectacle des débats l'écoûre, qu'il refusera d'y revenir. Le président répondit qu'on l'y contraindrait.

– On m'apportera alors, répondit Ferré, imitant en cela certains accusés du 15 mai 1848.

Après la proclamation de la République, le 4 septembre, il collabore à *La Patrie en danger* de Blanqui et s'engage dans un bataillon de Montmartre. Orateur du club des “Défenseurs de la République” et membre du comité de vigilance local, il est délégué au Comité central des Vingt arrondissements et signe l’Affiche rouge.

Le 18 mars, il s'occupe de la reprise des canons de Montmartre et travaille à coordonner l'insurrection. Il était partisan de la marche immédiate sur Versailles.

Le 26 mars, le 10<sup>ème</sup> arrondissement l'envoie siéger au Conseil de la Commune avec 80 % des voix. Il est membre de la Commission de Sûreté générale, puis substitut du Procureur de la Commune. Il vote pour le Comité de Salut public, et autorise l'exécution de six otages pendant la Semaine sanglante, le 25 mai.

Après la répression, la police ne retrouve pas la trace de Ferré. Ils surveillaient sans relâche son domicile à Levallois. Ils menacent d'arrêter sa sœur malade si la mère n'indique pas la retraite de ses deux fils. La mère est terrassée par une “fièvre chaude”, et révèle l'adresse dans son délire. Dans la nuit du 8 au 9 juillet 1871, tout le quartier de la rue Saint-Sauveur est mis en état de siège. On surprend Ferré au n° 6,

## ***La Commune de Paris***

en plein sommeil. Il y vit depuis six semaines sous un faux nom, avec son frère Hippolyte.

Le 7 août commence le procès à grand spectacle des “17” chefs de la Commune, destiné à satisfaire l’impatience des Ruraux : 15 membres du Conseil et deux du Comité central de la Garde nationale. Les accusés du Conseil étaient : Ferré, Assi, Jourde, Grousset, Régère, Billioray, Courbet, Urbain, V. Clément, Trinquet, Champy, Rastoul, Verdure, Descamps, U. Parent ; ceux du Comité central : Ferrat et Lullier.

Dans une salle de 2000 places, 300 députés, hauts personnages, officiers, bourgeois, cocottes, aristocrates, journalistes de l’ordre. 17 audiences se répétèrent face à ce public, le commissaire Gaveau, un tribunal et des témoins de l’Inquisition.

Les journaux hurlaient aux accusés. “La Presse” écrivit : “Il ne faut pas s’y tromper, c’est une bande de scélérats, d’assassins, de voleurs et d’incendiaires. Il suffit d’établir leur identité pour s’écrier : Oui, oui ! ils sont coupables !”.

Au réquisitoire du grossier Gaveau, l’assistance scandait d’applaudissements frénétiques. À la fin, il y eut des rappels comme au théâtre.

La Commune n’était pas jugée : les hommes de premier plan, Delescluze, Varlin, Vermorel, Malon, Tridon, Moreau... n’étaient pas là.

Comme en 1870, Ferré refusa de participer aux débats. Le 22 août, il sort de son mutisme, et lit malgré ses juges un testament politique qui expose la Commune au 3<sup>ème</sup> conseil de guerre et conclut :

“Membre de la Commune de Paris, je suis entre les mains de ses vainqueurs ; ils veulent ma tête, qu’ils la prennent ! Je n’ajoute plus qu’un mot : la fortune est capricieuse ; je confie à l’avenir le soin de ma mémoire et de ma vengeance”.

Les Versaillais délibèrent pendant près de 13 heures. Ferré est condamné à mort le 2 septembre. Il refuse de demander sa grâce et tombera bravement le **28 novembre**, au plateau de Satory (champ de manœuvre au sud-ouest de Versailles). Il a 27 ans.

Réveillé le 28 novembre à 5 h du matin à la prison de Versailles, Ferré dit avec sang-froid : “Ah ! c’est pour ce matin ?”. Le jour pointait à peine. Il faisait un froid noir. Devant la butte de Satory, 5000 hommes sous les armes encadraient trois poteaux. Ferré se lève et se met à sa toilette, dont il s’occupe plus minutieusement qu’à l’ordinaire. Il se peigne et se pommade avec soin. Jusque-là, dans sa cellule de condamné à mort, Ferré s’est “économisé” en faisant chaque matin en se levant une gymnastique des bras et des mains. Il s’était désintéressé du pourvoi rédigé par son avocat en disant : “Puisqu’il faut faire une fin, mieux vaut donc tout de suite que plus tard”.

L'abbé Folley, aumônier de la prison, vient lui offrir les "secours de son ministère". – "Excusez-moi, monsieur l'abbé, lui dit poliment Ferré, mais j'ai beaucoup à faire ce matin". L'abbé se retire. Ferré demeure seul avec son gardien.

Après une heure presque entièrement consacrée à se vêtir, se brosser et s'arranger, il écrit deux lettres : l'une adressée à sa sœur, et dans laquelle il lui recommande de recueillir ses restes pour que ses amis sachent où le retrouver, mais sans cérémonie : car il meurt "matérialiste comme il a vécu" ; l'autre au ministère de la guerre.

Ces deux lettres achevées, Ferré, voyant reparaître l'aumônier : – "Entrez, monsieur l'abbé, et causons si cela vous plaît ; mais il est bien entendu que c'est simplement en amis".

Quelques minutes plus tard, l'appel du commandant interrompait la causerie entre l'athée et le prêtre. Un gendarme s'approche et met les menottes au prisonnier selon l'usage. Un peu avant sept heures, trois voitures cellulaires partaient de la prison, et, passant sous les fenêtres du président de la République, se dirigeaient vers Satory.

Les trois condamnés : Rossel, Bourgeois et Ferré arrivent à Satory. Rossel salua les officiers. Bourgeois, regardant ses apprêts d'un air indifférent, alla s'adosser au poteau du milieu. Ferré vint le dernier, vêtu de noir, le binocle à l'œil, le cigare aux lèvres. D'un pas ferme il marcha au dernier poteau à droite. Vainqueur, juge et bourreau, le colonel Merlin, à cheval, l'épée haute, est à la tête de son régiment.

Quand on veut mettre le bandeau à Ferré, il le rejette aussitôt, repousse le prêtre qui venait à lui et, tenant d'une main son cigare, campant l'autre sur ses reins, il affronte du regard le peloton qui va le foudroyer.

Au signal donné, les trois condamnés tombent en même temps.

Ferré a reçu le plomb dans la poitrine et dans le ventre. Le sang a rejailli jusque sur sa face. Un chien noir, égaré, on ne sait comment, au milieu des troupes, s'approche et lèche ce sang : on le chasse.

Quelques minutes après, une voiture de déménagement transportait trois cercueils au cimetière ; une dizaine de jeunes gens saluaient ces victimes au passage, mais ne pouvaient les suivre au cimetière, dont l'entrée était interdite par ordre de l'autorité.

*Le Peuple souverain* du 30 novembre publie la dernière lettre de Ferré, adressée au ministre de la Guerre :

"Monsieur le Ministre, maintenant que je suis mort, il n'y a plus de raison pour garder mon vieux père, non plus que mon frère qui est aliéné. Je vous prie donc de les rendre à ma sœur, qui peut seule prendre soin d'eux. Je vous salue bien".

Ferré avait légué ses pauvres biens à ses codétenus avant de marcher au supplice.

Le 17 décembre, la section de New-York de l'Internationale, après des difficultés avec la police, fit une grande démonstration pour honorer la mémoire de Ferré et de ses compagnons.

Quand s'approcha le premier anniversaire de l'exécution, la police exerça une surveillance continue sur le cimetière de Levallois. Elle arrête une jeune ouvrière de 20 ans et un gamin de 8 ans, qui avaient pris en relique quelques immortelles sur la tombe de Ferré.

L'année suivante, en novembre 73, elle enlève une couronne dédiée “à un martyr”.

Ensuite chaque année la police enlève des “insignes révolutionnaires”.

Au neuvième anniversaire, le 28 novembre 1880, l'année de l'amnistie, alors que le socialisme est depuis peu complètement réorganisé dans le Parti Ouvrier français, une manifestation a lieu sur la tombe de Ferré. Blanqui préside la manifestation du Comité d'aide aux amnistiés. Autour de la tombe : Eudes, Gambon, Cournet, Louise Michel, Nathalie Lemel, Alcide Cadolle et sa mère. La police procède à dix arrestations. Elle joint à son rapport un “spécimen de roses rouges dont les manifestants étaient décorés”.

Devant la 8<sup>ème</sup> chambre correctionnelle, Hermine Cadolle – giletière à la Belle Jardinière – tient tête au président :

- Que voulez-vous dire par ces mots : “Nous te vengerons” ?
  - Nous y travaillons tous les jours.
  - Expliquez-vous.
  - Vous verrez !... Pourquoi nous défendre d'honorer nos morts. Il y a eu 45 000 des nôtres fusillés.
  - Vous oubliez les innocents que vous avez assassinés.
  - Il n'y a pas de comparaison : 60 d'un côté, 45 000 de l'autre !
- Elle est acquittée.
- La Commune n'est pas morte !
-

# La Révolution Sociale

(D'après des notes de Marx, écrites dans le feu des événements de 1871)

## I- Un nouvel “État”

a) L'appareil d'État et le parlementarisme ne constituent pas la vie véritable des classes dominantes exploiteuses, ce ne sont que les organismes généraux de leur domination. De même, la Commune n'est **pas le mouvement social lui-même** de la classe ouvrière – autrement dit le mouvement régénérateur de toute l'humanité –, mais seulement le moyen organique de son action.

b) Cependant, la Commune n'en est pas moins **le moyen réel de libérer le travail**, asservi par ceux qui en monopolisent les instruments – que ceux-ci aient été créés par les travailleurs ou soient un don de la nature.

- En effet, tout d'abord la Commune ne représente pas un intérêt particulier, mais la libération du “travail”, c'est-à-dire de la condition fondamentale et naturelle de toute vie individuelle et sociale.

- Ensuite, la Commune est précisément la forme politique de l'émancipation sociale ; elle est la forme politique enfin trouvée qui permet de réaliser l'affranchissement économique du Travail, le moyen d'abolir le travail forcé moderne : le salariat.

## II- L'émancipation économique des travailleurs

La Commune, négation nette de l'État, issue de la lutte de classe du prolétariat moderne pour l'émancipation sociale et formulée par lui, était naturellement le début de la révolution économique.

a) En balayant l'œuvre improductive et malfaisante des **parasites d'État**, la classe ouvrière commence déjà son grand but : l'émancipation du travail.

- La Commune a réalisé ce mot d'ordre de toutes les révolutions bourgeoises, le “gouvernement à bon marché”, en abolissant les deux grandes sources de dépenses :

l'armée permanente et le fonctionnarisme. Ce faisant, elle extirpe les racines du mal qui livrait une immense partie du revenu national à la nourriture du monstre étatique.

- Ensuite, elle accomplit l'ouvrage positif de l'administration locale et nationale pour des salaires d'ouvriers.

La Commune débute donc par une immense épargne, par une réforme économique aussi bien que par une transformation politique, avant même d'avoir pris des mesures proprement économiques.

b) La classe ouvrière doit entreprendre immédiatement **sa mission économique** :

- En se servant de la Commune, elle a pour tâche de transformer sans délai la distribution économique, d'exproprier les expropriateurs.

- Elle doit bien plus encore établir une nouvelle organisation de la production. En fait, il s'agit simplement de libérer les formes sociales de production qui existent dans l'organisation actuelle du travail, engendrées par l'industrie moderne – les formes collectives –, en les arrachant aux liens de l'esclavage, à leur caractère de classe bourgeois. Mais c'est cela qui prend du temps.

- Enfin, la classe ouvrière doit réaliser la coordination harmonieuse de ces formes sur le plan national et international, marier la nature et l'économie, ce qui représente également un processus prolongé.

### **III- La lutte des classes**

La classe ouvrière sait quelle doit passer par différentes phases de la lutte des classes. Le remplacement des conditions économiques de l'asservissement du travail par les conditions du travail libre et associé ne peut s'opérer qu'avec le temps. Cette œuvre de régénération économique sera sans cesse ralentie ou entravée par la résistance des intérêts traditionnels et des égoïsmes de classe.

La Commune ne supprime donc pas la lutte des classes. C'est au contraire par la lutte des classes que le prolétariat peut seulement parvenir à abolir toutes les classes et, par suite, toute domination de classe, tout étatisme.

a) Par contre, ce que la Commune apporte, c'est **l'ambiance rationnelle** dans laquelle la lutte des classes peut passer par ses différentes phases de la façon la plus harmonieuse et la plus humaine.

b) La Commune peut être le point de départ **de réactions et de révoltes**, aussi violentes les unes que les autres. Une fois fermement établie à l'échelle nationale, elle est encore menacée de catastrophes qui seraient des insurrections sporadiques d'esclavagistes ; ceci, tout en interrompant momentanément l'œuvre du progrès pacifique, ne peut qu'accélérer le mouvement en armant le bras de la révolution.

#### **IV- La loi de l'histoire**

a) Ainsi, l'action des lois de l'économie sociale du travail libre et associé ne sera dominante qu'à la suite **d'un long processus** de développement des conditions nouvelles. Mais en même temps de grands pas peuvent être faits tout de suite grâce à la forme communale d'organisation politique.

b) En 1871, **le moment était venu** de commencer ce mouvement, pour le peuple de Paris et pour l'humanité.

---

# **La Semaine sanglante**

*Sauf des mouchards et des gendarmes,  
On ne voit plus par les chemins  
Que des vieillards tristes en larmes ;  
Des veuves et des orphelins.  
Paris suinte la misère,  
Les heureux même sont tremblants,  
La mode est au conseil de guerre  
Et les pavés sont tout sanglants.*

**Refrain :**

*Oui mais...  
Ça branle dans le manche,  
Les mauvais jours finiront !  
Et gare à la revanche  
Quand tous les pauvres s'y mettront !  
(bis)  
  
Les journaux de l'ex-préfecture,  
Les flibustiers, les gens tarés,  
Les parvenus par aventure,  
Les complaisants, les décorés,  
Gens de Bourse et de coin de rues,  
Amants de filles aux rebuts,  
Grouillent comme un tas de verrues,  
Sur les cadavres des vaincus.*

**Refrain.**

*On traque, on enchaîne, on fusille  
Tout ce qu'on ramasse au hasard ;  
La mère à côté de sa fille,  
L'enfant dans les bras du vieillard.  
Les châtiments du drapeau rouge  
Sont remplacés par la terreur  
De tous les chenapans de bouge  
Valets de rois et d'empereurs.*

**Refrain.**

*Nous voilà rendus aux jésuites,  
Aux Mac-Mahon, aux Dupanloup,  
Il va pleuvoir des eaux-bénites,  
Les troncs vont faire un argent fou.  
Dès demain, en réjouissance,  
Et Saint-Eustache et l'Opéra  
Vont se refaire concurrence,  
Et le bagné se peuplera.*

**Refrain.**

*Demain les gens de la police  
Refleuriront sur le trottoir,  
Fiers de leurs états de service  
Et le pistolet en sautoir.  
Sans pain, sans travail, et sans armes,  
Nous allons être gouvernés  
Par des mouchards et des gendarmes,  
Des sabre-peuple et des curés.*

**Refrain.**

*Demain les manons, les lorettes  
Et les dames des beaux faubourgs  
Porteront sur leurs collierettes  
Des chassepots et des tambours.  
On mettra tout en tricolore,  
Les plats du jour et les rubans,  
Pendant que le héros Pandore  
Fera fusiller nos enfants.*

**Refrain.**

## ***La Commune de Paris***

*Le peuple au collier de misère  
Sera-t-il donc toujours rivé ?  
Jusques à quand les gens de guerre  
Tiendront-ils le haut du pavé ?*

*Jusques à quand la Sainte clique  
Nous croira-t-elle un vil bétail ?  
À quand enfin la République  
De la Justice et du Travail ?*

***Refrain.***

•••

(**Jean-Baptiste Clément** écrivit cette chanson tandis qu'il était caché à Paris, entre le 29 mai et le 10 août 1871 ; il la dédia “Aux fusillés de 71”. L'air est celui du “Chant des paysans” de Pierre Dupont.)

---

# **L'Internationale**

*C'est la lutte finale :*

*Groupons-nous, et demain,*

*L'Internationale*

*Sera le genre humain.*

*Debout ! les damnés de la terre !*

*Debout ! les forçats de la faim !*

*La raison tonne en son cratère,*

*C'est l'éruption de la fin.*

*Du passé faisons table rase,*

*Foule esclave, debout ! debout !*

*Le monde va changer de base*

*Nous ne sommes rien, soyons tout !*

*Il n'est pas de sauveurs suprêmes :*

*Ni Dieu, ni César, ni tribuns,*

*Producteurs, sauvons-nous nous-*

*mêmes !*

*Décrétions le salut commun !*

*Pour que le voleur rende gorge,*

*Pour tirer l'esprit du cachot,*

*Soufflons nous-mêmes notre forge,*

*Battons le fer quand il est chaud !*

*L'État comprime et la loi triche ;*

*L'impôt saigne le malheureux ;*

*Nul devoir ne s'impose au riche ;*

*Le droit du pauvre est un mot creux.*

*C'est assez languir en tutelle,*

*L'Égalité veut d'autres lois :*

*"Pas de droits sans devoirs dit-elle,*

*Égaux, pas de devoirs sans droits !"*

*Hideux dans leur apothéose,*

*Les rois de la mine et du rail*

*Ont-ils jamais fait autre chose*

*Que dévaliser le travail :*

*Dans les coffre-forts de la bande*

*Ce qu'il a créé est fondu.*

*En décrétant qu'on le lui rende*

*Le peuple ne veut que son dû.*

*Les rois nous souâlaient de fumées,*

*Paix entre nous, guerre aux tyrans !*

*Appliquons la grève aux armées,*

*Crosse en l'air et rompons les rangs !*

*S'ils s'obstinent ces cannibales,*

*À faire de nous des héros,*

*Ils sauront bientôt que nos balles*

*Sont pour nos propres généraux.*

*Ouvriers, paysans nous sommes*

*Le grand parti des travailleurs ;*

*La terre n'appartient qu'aux hommes,*

*L'oisif ira loger ailleurs.*

*Combien de nos chairs se repaissent !*

*Mais, si les corbeaux, les vautours,*

*Un de ces matins disparaissent,*

*Le soleil brillera toujours !*

*C'est la lutte finale :*

*Groupons-nous, et demain,*

*L'Internationale*

*Sera le genre humain.*

Eugène Pottier, Paris, juin 1871

## ***La Commune de Paris***

Caché dans une mansarde de Montmartre, **Eugène Pottier** écrit l'Internationale en juin 1871, pendant la répression versaillaise.

L'Internationale fut imprimée l'année de la mort de Pottier, en 1887. L'année suivante, le compositeur ouvrier **Pierre Degeyter** en écrit la musique à Lille.

Au 1<sup>er</sup> Congrès de la 2<sup>ème</sup> Internationale, en juillet 1889, salle Pétrelle à Paris, elle fut diffusée par les délégués marxistes français, les guesdistes.

L'Internationale devint l'hymne du mouvement ouvrier mondial au congrès d'Amsterdam, en 1904.

---

# Calendrier républicain

(les 72 jours de la Commune)

--0--

	<u>V E N T O S E</u>		<u>F L O R E A L</u>	
	.....		1 Rose	V 21
	27 Silvye	S 18 mars	2 Chêne	S 22
	28 Capillaire	D 19	3 Fougère	D 23
	29 Frêne	L 20	4 Aubépine	L 24
	30 Plantoir	M 21	5 ROSSIGNOL	M 25
			6 Ancholite	M 26
			7 Muguet	J 27
			8 Champignon	V 28
			9 Hyacinthe	S 29
			10 Rateau	D 30
	<u>G E R M I N A L</u>			
	(printemps)			
primidi	1 Prime-vère	M 22	11 Rhubarbe	L 1 mai
duodi	2 Platane	J 23	12 Sainfoin	M 2
tridi	3 Asperges	V 24	13 Bâton-d'or	M 3
quartidi	4 Tulipe	S 25	14 Chamérisier	J 4
quintidi	5 POULE	D 26	15 VER-A-SOIE	V 5
sextidi	6 Blette	L 27	16 Consoude	S 6
septidi	7 Bouleau	M 28	17 Pimprenelle	D 7
octidi	8 Jonquille	M 29	18 Corbeille d'or	L 8
nonidi	9 Aulne	J 30	19 Arroche	M 9
décadi	10 Couvoir	V 31	20 Sarcloir	M 10
	11 Pervenche	S 1 avril	21 Saticé	J 11
	12 Charme	D 2	22 Fritillaire	V 12
	13 Morille	L 3	23 Bourache	S 13
	14 Hêtre	M 4	24 Valérine	D 14
	15 ABEILLE	M 5	25 CARPE	L 15
	16 Laitue	J 6	26 Fusain	M 16
	17 Mélèze	V 7	27 Civette	M 17
	18 Cigüe	S 8	28 Buglose	J 18
	19 Radis	D 9	29 Sénevé	V 19
	20 Ruche	L 10	30 Houlette	S 20
	21 Gainier	M 11		
	22 Romaine	M 12		
	23 Maronnier	J 13		
	24 Roquette	V 14		
	25 PIGEON	S 15		
	26 Lilas	D 16		
	27 Anémone	L 17		
	28 Pensée	M 18		
	29 Myrtille	M 19		
	30 Greffoir	J 20		
			<u>P R A I R I A L</u>	
			1 Luzerne	D 21
			2 Hémérocale	L 22
			3 Trèfle	M 23
			4 Angélique	M 24
			5 CANARD	J 25
			6 Mélisse	V 26
			7 Fromental	S 27
			8 Martagon	D 28

Le calendrier révolutionnaire, adopté le 7 octobre 1793 faisait commencer l'ère républicaine du 22 septembre 1792. Il resta en vigueur jusqu'au 31 décembre 1805. La Commune le rétablit le 16 mai 1871.

# **Table**

## **Exposé**

L'heure de la révolution sociale (introduction).	3
I. D'un coup d'État à l'autre (1851-1871).	5
II. D'une Internationale à l'autre (1864-1889).	9
III. Le premier Gouvernement Ouvrier de l'Histoire.	13
Nous sommes le parti communard (conclusion).	16

## **Annexes**

### **Illustrations**

Delescluze.	17
Crosse en l'air et rompons les rangs !	18
Vive la Commune !	19
Le premier gouvernement ouvrier de l'histoire.	20
Le peuple est le maître.	21
La République universelle.	22
La grande lutte du Travail contre le Capital.	23

### **Cartes**

La France occupée.	24
Le second siège de Paris.	26
La Semaine sanglante.	27
La déportation chez les Caniques.	28

### **Documents**

31 octobre (1870).	29
L'Affiche rouge (janvier 71).	30
Commune de Paris (28 mars).	32
Comité Central (5 avril).	33
Au Peuple français.	35
Le travail libre et associé.	37
Au travailleur des campagnes.	39

## ***La Commune de Paris***

La conscription est abolie.	42
La grande flamme de Paris.	43
Ferré.	46
La révolution sociale (Marx).	50
<b>Chants</b>	
La Semaine sanglante.	53
l'Internationale.	55
<b>Calendrier révolutionnaire</b>	57
<b>Table</b>	58

---

Courrier : F. Malot, 134 rue de Créqui – 69 006 Lyon.

250 ex.

Silvye – mars 78